en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Bimensuel
N°1519
15 mai 2014

Ch. de Haecht, 579
BP 40
1031 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT LIÈGE X

© Look at Sciences_REPORTERS

Handicap
Ni vie minuscule, ni vie majuscule

PAGE 6

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL

© Philippe Turpin / BELPRESS

Petite enfance

Biberon, pouce et compagnie

Les dents de lait aussi doivent être protégées. Conseils pour favoriser le bon développement de la mâchoire, prévenir les caries...

PAGE 7

© MAXPPP BELGAIMAGE

Élections

Voter santé

À quelques jours des élections, le citoyen tente d'affiner son choix. Sur le chemin de l'isoloir, il ne doit pas oublier que voter est aussi une affaire de santé. Coup d'œil sur les enjeux mutualistes : accès aux soins de santé et transfert de compétences.

PAGE 5

Exposition

Asiles

Derrière chaque porte du Beau-Vallon (Namur), une œuvre questionne la maladie mentale. Le visiteur est confronté à ses peurs et ses faiblesses.

PAGE 9

Conseils juridiques

Les avantages fiscaux liés aux enfants

À l'heure des déclarations d'impôts, quelles déductions pour les enfants à charge ?

PAGE 2

Conseils juridiques

Les avantages fiscaux liés aux enfants

Les déclarations fiscales pour les revenus de 2013 sont à rentrer au plus tard le 26 juin ou le 16 juillet selon que l'on opte pour la version papier ou électronique. Voici un bref aperçu des avantages fiscaux liés au fait d'avoir des enfants à charge (1).

© Jean Beaudoin/BELPRESS

Les stages et séjours peuvent faire l'objet d'une déduction d'impôts.

Avoir des enfants fiscalement à charge permet au contribuable de voir une partie de ses revenus non soumise à l'impôt. C'est ce qu'on appelle la "quotité exemptée d'impôt pour enfant à charge". Le montant total des revenus perçus est diminué fictivement et l'impôt est donc calculé sur une somme moins élevée.

Le montant déduit des revenus varie en fonction du nombre d'enfants à charge (voir tableau ci-dessous) (2) . Un enfant handicapé compte pour deux enfants. Et le parent isolé avec enfants à charge peut déduire un montant supplémentaire de 1.490 euros.

QUOTITÉ EXEMPTÉE D'IMPÔT POUR ENFANT À CHARGE	
1 ENFANT	1.490 EUR
2 ENFANTS	3.820 EUR
3 ENFANTS	8.570 EUR
4 ENFANTS	13.860 EUR
PAR ENFANT AU-DELÀ DU 4e	5.290 EUR

Pour les bas revenus

Certains parents, surtout s'ils ont plusieurs enfants à charge, ne profitent pas de cette réduction d'impôt parce qu'ils perçoivent de faibles revenus qui ne leur permettent pas de déduire les montants auxquels ils ont droit. Dans cette hypothèse, c'est alors un crédit d'impôt qui leur est octroyé. Cela signifie que ce qui ne peut être déduit des revenus est versé en argent au contribuable, avec toutefois un maximum de 430 euros par enfant.

Aucune démarche ne doit être effectuée pour bénéficier de ce crédit d'impôt. Cela se fait automatiquement à la suite de la déclaration d'impôt.

Et si l'enfant a moins de trois ans ?

Si au 1er janvier 2014, l'enfant avait moins de trois ans, deux options sont possibles :

• Déduire les frais de garde du milieu d'accueil (s'il est reconnu par l'ONE ou Kind en gezin). Le montant de la déduction est plafonné à 11,20 euros par jour. La preuve de ces frais peut être apportée par une attestation fournie par le milieu d'accueil. Celle-ci ne doit pas être jointe à la déclaration fiscale mais doit être conservée car elle peut être demandée par l'administration fiscale.

• Augmenter la quotité exemptée d'impôts de 550 euros. Cette option vaut pour le contribuable qui ne peut ou ne veut pas utiliser la réduction d'impôt pour frais de garde (première option), par exemple si l'enfant est gardé par ses grands-parents ou si les frais de garde payés sont très faibles.

Pour savoir quelle est l'option la plus intéressante, une simulation est possible via l'application Tax-calc sur Internet : www.taxonweb.be

La réduction du précompte immobilier est offerte à tous les propriétaires et locataires ayant au moins deux enfants dont au moins un à charge.

Qu'en-est-il des frais de garde des plus âgés ?

Les frais de garde des enfants de moins de 12 ans (ou de moins de 18 ans pour l'enfant handicapé) sont déductibles à concurrence de maximum 11,20 euros par jour et par enfant. Peuvent ainsi être déduits, à certaines conditions, les frais de garderie demandés par l'école en dehors des heures scolaires, les frais d'inscription pour des séjours, stages, plaines, camps de mouvements de jeunesse, les frais de garde lorsque l'enfant est malade... Par contre, les cours particuliers, les cotisations à des associations et les frais scolaires sont exclus.

Attention ! C'est l'âge réel de l'enfant au jour de l'activité qui est pris en compte. Au jour de ses 12 ans (ou de ses 18 ans pour l'enfant handicapé), les frais ne sont plus déductibles.

Et pour les parents divorcés ou séparés ?

Le parent qui, suite à un divorce ou une séparation, n'a pas ses enfants fiscalement à charge, ne peut pas bénéficier des avantages repris ci-dessus. Toutefois, s'il verse une contribution alimentaire pour ses enfants, il peut bénéficier d'un autre avantage, à savoir déduire 80% du montant total versé sur l'année à ce titre. Pour que la déduction soit acceptée, la contribution alimentaire doit être justifiée par un jugement ou une convention et payée avec régularité. Les frais payés au Service des créances alimentaires (Secal) ne sont pas déductibles.

Précompte immobilier

Pour terminer ce tour d'horizon, signalons la réduction du précompte immobilier offerte à tous les propriétaires et locataires ayant au moins deux enfants dont au moins un à charge. Un enfant handicapé compte pour deux.

Le montant de la réduction dépend de la Région dans laquelle est située l'habitation. Pour chaque enfant à charge, la réduction est de 125 euros en Wallonie et de 10% en Région bruxelloise. Elle n'est pas automatique et s'obtient via un formulaire à remplir et à renvoyer au bureau de taxation. Les coordonnées du bureau compétent pour l'habitation figurent sur l'avertissement extrait de rôle.

// MARIE LIEFFRIG, ASBL DROITS QUOTIDIENS

En français svp !

L'avertissement extrait de rôle est le document envoyé chaque année par l'administration fiscale (SPF Finances) aux personnes qui doivent payer des impôts. Il précise au contribuable combien il doit payer ou de combien il va être remboursé. La déclaration fiscale, elle, sert à déclarer les revenus. C'est sur cette base que les impôts sont calculés.

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique en accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

(1) La question de la charge fiscale d'un enfant étant complexe, nous ne l'abordons pas dans cet article. Plus d'informations sur le site du SPF Finances : www.finances.belgium.be

(2) Tous les montants renseignés dans cet article concernent la déclaration fiscale 2014 (revenus 2013).

Soins de santé

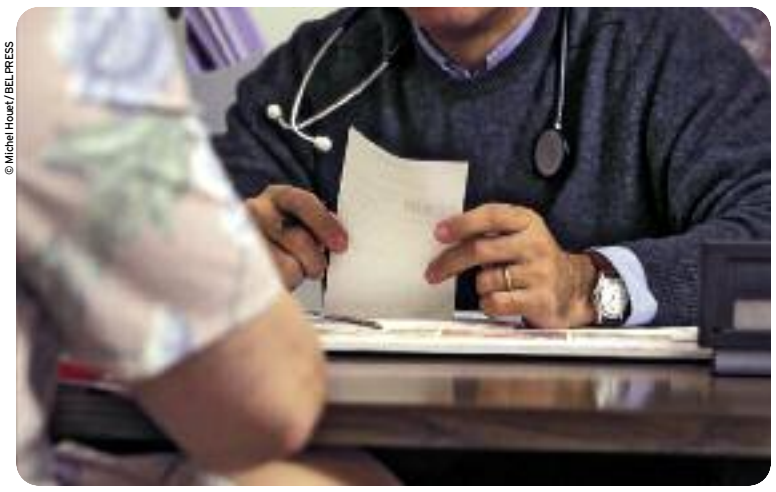

© Michel Houet/BELPRESS

Le tiers payant pour les malades chroniques

Les personnes qui bénéficient du statut "affection chronique" peuvent dorénavant payer uniquement leur quote-part personnelle lors de leurs consultations chez les médecins et dentistes. Explications.

Pour rappel, les personnes atteintes d'une affection chronique sévère qui font face à des dépenses répétées et importantes en soins de santé bénéficient du statut "affection chronique". Ce statut est accordé automatiquement par la mutualité pour deux ans (renouvelable chaque année) à deux catégories de personnes :

• celles qui, pendant deux années civiles complètes, totalisent au moins 300 euros de dépenses personnelles par trimestre en soins de santé ;

• celles qui bénéficient du "forfait de soins".

Le patient qui a le statut "affection chronique" ne paie que sa quote-part personnelle chez les médecins et dentistes qui acceptent d'appliquer le tiers payant.

Les personnes qui souffrent d'une maladie rare ou orpheline et répondent au critère financier de la première catégorie ont aussi droit au statut (pour une période de cinq ans, renouvelable). Mais elles doivent accomplir une démarche auprès de leur mutualité (lire Le Point Info malades chroniques en page 3).

Concrètement, pour tous les bénéficiaires, ce statut donne droit à une diminution de 100 euros du plafond des interventions personnelles (appelées tickets modérateurs) dans le cadre du maximum à facturer (MAF). Ce droit (décidé fin 2013) s'applique déjà pour l'année 2013. Conséquences ? Les patients dont les tickets modérateurs ont dépassé le plafond bénéficieront automatiquement d'un remboursement par leur mutualité.

Médecins et dentistes uniquement

Par ailleurs, pour améliorer l'accès aux soins, le gouvernement fédéral avait décidé que le statut "affection chronique" donne droit au tiers payant chez certains prestataires de soins. Ce système permet au patient de ne plus avancer l'entièreté des honoraires et de payer au prestataire uniquement la partie non remboursée par l'assurance soins de santé obligatoire. Initialement prévue en janvier 2015, l'entrée en vigueur de cet avantage a été avancée à ce mois de mai.

Concrètement, le patient ayant le statut "affection chronique" peut dorénavant bénéficier du tiers payant dans des conditions précises :

• Lorsqu'il consulte des médecins (généralistes et spécialistes) et dentistes. Les autres prestataires de soins ne sont pas concernés.

• Il demande au médecin ou dentiste d'appliquer le tiers payant et lui présente le courrier de la mutualité confirmant l'octroi du statut. L'application du système est toutefois facultative.

Toutes les personnes qui bénéficient du statut "affection chronique" vont recevoir dans les semaines à venir un courrier de leur mutualité leur expliquant les différents avantages liés au statut.

// JD

Indemnités

Une prime de rattrapage pour les invalides

Tous les travailleurs qui dépassent un an d'incapacité de travail le 31 décembre 2013 et sont toujours en invalidité de travail au 1er mai 2014 recevront une prime de rattrapage sur leur compte bancaire fin mai.

Dans le cadre de l'accord pris par les interlocuteurs sociaux en matière de liaison des allocations sociales au bien-être, cette année, la prime est revalorisée de 34 euros pour les invalides relevant du régime des salariés et s'élève à **308,09 euros**. Pour les invalides relevant du régime des indépendants, cette prime reste fixée **à 208,09 euros**.

Concrètement, aucune démarche n'est à entreprendre. La mutualité enverra aux personnes concernées un courrier pour les informer de ce versement.

Point Info malades chroniques

La maladie rare donne-t-elle droit au statut "affection chronique" ?

Question : Un nouveau statut ouvre des droits supplémentaires aux malades chroniques. Une reconnaissance particulière est-elle prévue pour les patients atteints d'une maladie rare ?

Réponse : Le patient qui souffre d'une maladie rare et fait face à des dépenses répétées et importantes en soins de santé a accès au statut "affection chronique" à plusieurs conditions :

- Totaliser pendant deux années civiles complètes au moins 300 euros par trimestre de dépenses en soins de santé.
- Etre atteint d'une affection considérée comme rare, c'est-à-dire touchant moins d'une personne sur 2.000. La maladie doit être référencée sur www.orpha.net, le portail de référence relatif aux maladies rares et médicaments orphelins.
- Faire parvenir à sa mutualité une attesta -tion (1) rédigée par le médecin spécialiste qui notifie qu'il souffre d'une affection rare.

Pour la personne ayant une maladie rare, le statut est accordé pour une période de cinq ans (renouvelable).

Que faut-il faire ?

Concrètement, la personne atteinte d'une maladie rare qui répond à la condition des dépenses élevées en soins de santé va recevoir dans les prochaines semaines un courrier de sa mutualité. Celui-ci l'informera des avantages du statut : réduction du plafond du Maximum à facturer, tiers payant (lire l'article sur le tiers payant en page 2). Il l'invitera aussi, pour bénéficier du statut durant cinq ans (renouvelables), à faire compléter par son médecin spécialiste l'attestation référencée ci-avant, et à la faire parvenir à sa mutualité.

// POINT INFO MALADES CHRONIQUES

(1) Un formulaire type est disponible sur le site de l'Inami (www.inami.be) et sur celui de la MC (www.mc.be)

>> Consultez de nombreuses informations spécifiques sur **www.mc.be/info.maladeschroniques**
Vous aussi, posez votre question par e-mail à info.maladeschroniques@mc.be
Précisez vos nom, adresse légale ou numéro de registre national. Un relais vers votre mutualité régionale pourra être organisé si nécessaire.

Bon à savoir

Pécule de vacances et incapacité de travail

Les vacances annuelles peuvent avoir un impact sur les indemnités d'incapacité de travail du travailleur salarié. La règlementation en assurance indemnités obligatoire interdit en effet le cumul des indemnités et du pécule de vacances payé par l'employeur ou par une caisse des vacances annuelles.

Il faut distinguer deux situations :

> Le travailleur salarié tombe en incapacité de travail durant ses vacances : les jours de congé qu'il avait décidé de prendre sont couverts par les simple et double pécules de vacances et ne peuvent être postposés sur une autre période. Il n'y a donc pas de paiement d'indemnités pendant les vacances.

> Le travailleur salarié tombe en incapacité de travail juste avant la période planifiée de ses vacances : en principe, le salaire garanti est dû et les jours de vacances peuvent être postposés une fois que l'incapacité prend fin.

Que se passe-t-il si l'incapacité de travail se poursuit jusqu'à la fin de l'année ?
Le travailleur est donc dans l'impossibilité de prendre effectivement ses jours de vacances. Etant donné l'interdiction de cumuler les indemnités et le pécule de vacances, le travailleur ne percevra pas d'indemnités pour les jours de congés couverts par les simple et double pécule de vacances. Dans certains cas, il ne touchera aucune indemnité au mois de décembre. Mais quoiqu'il arrive, il percevra l'entièreté de son pécule de vacances.

Pour éviter cette mauvaise surprise financière en fin d'année, **les ouvriers, apprentis-ouvriers et artistes** (1) peuvent, dès maintenant, demander par écrit à leur mutualité d'imputer, sur une ou deux périodes d'ici fin décembre, les jours de vacances auxquels ils ont droit et qu'ils n'ont pas encore pris. Les travailleurs concernés vont bientôt recevoir de leur mutualité une "attestation de vacances" à compléter (un volet est destiné à l'employeur) et à renvoyer à leur mutualité.
Bien entendu, en cas de retour au travail avant la fin de l'année, les indemnités retenues suite à la demande d'imputation faite par l'intéressé lui seront payées à concurrence du nombre de jours de vacances qu'il peut encore effectivement prendre jusqu'au 31 décembre.

Contrairement aux ouvriers, **les employés**, quant à eux, n'ont pas le choix : les jours de vacances non pris sont retenus d'office sur leurs indemnités versées en décembre. Autant savoir !

//JD

(1) Cette procédure vaut aussi pour les chômeurs indemnisés qui se trouvent en incapacité de travail.

© Philippe Turpin/BELPRESS

À suivre...

Croire en nos superpouvoirs de consommateur

Ces dernières semaines, le calendrier – doté de ses fêtes et autres saints du jour – a servi de tocsin pour des métiers qui faisaient rêver. Les années futures vont-elles sonner le glas de petits commerçants de l'émotion? Fleuristes et libraires vivent de rudes moments. Les défendre, c'est choyer nos intériorités, mais aussi composer et cultiver nos liens.

© Nick Hannes/REPORTERS

Fête du travail, fête du muguet. Fête des mères, fête des bouquets. Les fleuristes attendent du mois de mai des ventes bienvenues. L'humeur n'est pas trop maussade, mais les projections ne suggèrent pas un avenir radieux. Une dépêche du Syndicat neutre des indépendants saisit l'occasion de la fête des mamans pour indiquer que *"chaque semaine, un fleuriste disparaît dans notre pays"*. Et de blâmer les supermarchés ou les stations-services enclines à vendre aussi des fleurs. Certes, ils facilitent la vie du consommateur en proposant un *one stop shop* – un seul arrêt pour réaliser l'ensemble de ses courses. En un seul lieu, avec un seul paiement. Mais finalement moins de conseils, d'expertise, de personnalisation..., se répètent, tel un mantra, les commerces de détail.

PAS SIMPLE DE TENIR LA ROUTE FACE À DES GRANDS GROUPES QUI SE JOUENT DES FRONTIÈRES.

Une dizaine de jours plus tôt, le 23 avril, pétales et papiers se sont mêlés. Le Saint du jour : Sant Jordi, cher aux Catalans (Saint-Georges), cumule journée du livre et fête de la rose. Depuis quelques années, l'Unesco a décrété la date "journée mondiale des libraires et des droits d'auteurs". Là aussi, un syndicat – celui des libraires indépendants en Belgique francophone – exprime ses préoccupations pour l'avenir du métier. Les connaisseurs de l'ancien service librairie d'*En Marche* auront peut-être entendu l'appel de la librairie La Licorne (Uccle) en proie à d'importantes difficultés financières (1). Car, le métier de libraire partage la même inquiétude avec son voisin fleuriste : faire face à des grandes surfaces qui intègrent aussi le produit "livre" à l'étalage. Grandes surfaces spécialisées et hypermarchés représenteraient 64 % des achats de livres papiers neufs, selon une récente enquête française (Ipsos-Livres Hebdo).

Particularité du libraire, il doit compter avec un autre rival puissant, numérique celui-là. Le fleuriste en est épargné... jusqu'à présent. L'odeur des fleurs n'accompagne pas encore les bouquets au format carte postale. *"L'ordinatisation"* des métiers semble d'une actualité moins criante pour les bouquetières et autres horticulteurs. Elle pourrait concerner pourtant presque la moitié des emplois d'ici vingt ans, d'après des chercheurs d'Harvard. Certaines professions sont remplacées par des machines de plus en plus fines ou par du self-service. Rares se font les pompistes ou les concierges. Tandis que d'autres métiers disparaissent – en particulier lorsqu'ils sont "artisans".

Faute de rentabilité... ? Pas simple en effet de tenir la route face à des grands groupes qui se jouent des frontières. Dans le secteur du livre, les différents acteurs souffrent d'un phénomène de concentration qui fragilise les petites structures.
Faute de diversité... ? Pas simple non plus de faire face à de nouvelles pratiques culturelles habituées à la profusion et à la multiplicité des canaux. Des films à la BD, en passant par la musique et les jeux..., l'univers du libraire voit potentiellement son spectre s'élargir. Comme les bibliothèques se muent en médiathèques.
Faute d'utilité... ? Pas simple encore de faire valoir l'intérêt d'un achat quand il s'inscrit d'office sur le long terme. Or le livre demande du temps.
Faute de clients, alors. Car du temps, beaucoup disent en manquer.

Pourtant, est-ce vraiment une perte de temps que de s'asseoir pour bouquiner, que de lire pour exciter plus encore notre curiosité, que de se laisser imprégner d'autres mondes, d'autres manières de le voir ? À vivre l'expérience, qui dirait qu'il a perdu son temps quand il s'est plu à chiner dans les rayonnages de livres, quand il a oublié l'horloge en papotant un instant avec le libraire, dans l'ambiance souvent chaleureuse d'une petite librairie de quartier ? *"Lisons responsable, lisons local"* (2), lance le syndicat des libraires indépendants. Sur ce terrain-là aussi, nos choix de consommateur n'ont rien d'anodin. Ils déterminent un peu de l'avenir.

// CATHERINE DALOZE

(1) Voir www.librairielalicorne.be. Un appel à souscription y est lancé. La proposition : quelque 60 auteurs et près de 20 dessinateurs belges offrent un texte ou un dessin sur le thème *"Mon plus beau souvenir de librairie"*. L'ensemble des œuvres fera l'objet d'un unique recueil publié en septembre 2014, et pour lequel une souscription est ouverte.
(2) Appel paru dans *La Libre* des 26 et 27 avril 2014.

en bref

> Remboursements en dentisterie

Depuis le 1er mai, les limites d'âge fixées pour le remboursement de plusieurs prestations en dentisterie par l'assurance soins de santé obligatoire ont été étendues pour en faire bénéficier davantage de patients. L'examen buccal annuel est dorénavant remboursé jusqu'au 65e anniversaire (au lieu du 63e). Le détartrage sous-gingival et l'examen buccal parodontal sont remboursés jusqu'au 55e anniversaire (au lieu du 50e). Les extractions et suture de plaies sont remboursées jusqu'au 18e anniversaire et à partir du 53e anniversaire (au lieu du 55e).
Par ailleurs, à partir du 18e anniversaire, la radiographie panoramique n'est plus remboursée qu'une fois toutes les deux années civiles (au lieu d'une fois par an). Seule exception : en cas de trauma orofacial externe.

> Nichoirs et mangeoires

Sorti aux éditions Weyrich, l'ouvrage collectif *"Nichoirs et mangeoires"* recèle de conseils et astuces pour introduire la nature au jardin et favoriser l'accueil d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux.
Infos : *Nichoirs et mangeoires* • Édition Weyrich • 2014 • 148 p. • 20 EUR

> Stages d'été environnement

L'ASBL Réseau idée est active dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Elle a réalisé un répertoire des stages liés à la thématique *"environnement et nature"* en Belgique. Au total, plus de 400 stages proposent diverses activités : découverte de la forêt, des cours d'eau et des animaux qui les peuplent, approche sensorielle, créativité écologique, contes et légendes, cuisine et potager, aventure, vie à la ferme, sciences, gestion de site, randonnées à pied, à vélo ou avec un âne… Le répertoire se trouve en accès libre sur le site de l'association. Une version papier peut être commandée par téléphone.
Infos : 02/286.95.70 • www.reseau-idee.be

> Vivre Alzheimer

L'ASBL Le bien vieillir a créé un outil à destination de toute personne, proche ou professionnelle, accompagnant une personne atteinte d'une maladie de type Alzheimer. Intitulé *"C'est Ma vie!"*, ce nuancier propose une vingtaine de souhaits issus de témoignages de personnes malades et propose des clés de compréhension et d'action pour accompagner ces personnes dans la dignité. Le nuancier peut être acheté (5 EUR) au siège de l'ASBL ou commandé sur internet (10 EUR).
Infos : 081/65.87.00 • www.lebienvieillir.be

> Qui sont les malentendants ?

L'association de parents d'enfants sourds et malentendants (Apedaf) a édité l'outil *"Ni sourds ni entendants : qui sont les malentendants"*. Cette brochure de vulgarisation déconstruit les clichés et lieux communs. Elle explicite notamment la différence entre personnes malentendantes et personnes sourdes. Cette publication poursuit également un objectif de *"mieux vivre ensemble"*. La brochure au format PDF peut être commandée gratuitement en version papier sur le site de l'Apedaf. On l'y trouve en version audio et en langue des signes.
Infos : *Ni sourds ni malentendants* • Apedaf • 2013 • 40 p. • 02/644.66.77 • www.apedaf.be

Halte au jeu de massacre

Migrants, allocataires sociaux, demandeurs d'emploi… Les Équipes populaires constatent qu'en période électorale les publics précaires sont – très insidieusement – "lynchés" par certains médias et discours politiques. Leur riposte est prête.

© Équipes populaires

Mieux vaut apprendre à connaître ses préjugés et, si possible, disposer de petites sonnettes d'alarme personnelles pour les enrayer au plus vite. Sans cela, on résiste difficilement aux discours simplistes. Or, en période électorale où s'échangent mille slogans par jour, les discours réducteurs foisonnent.

Ce constat est à la base d'une réflexion des Equipes populaires, un mouvement qui tente de rassembler les personnes frappées par la précarité et la fragilité d'existence. L'idée : attirer l'attention du public sur les fausses bonnes idées qui, petit à petit, insidieusement, se glissent dans les discours politiques, dans les conversations et sur les réseaux sociaux. Au point qu'elles se banalisent et ne choquent plus.

À ceux qui pourraient se croire blindés contre de telles dérives, les Equipes populaires rappellent à quel point les titres de certains médias peuvent prêter à équivoque, au risque de propager la rancœur voire la haine : *"Le spectre de l'immigration hante l'Europe"*, *"Farciennes, la rue où personne ne travaille"*, etc. L'association établit un lien entre la pénétration quasiment inconsciente de ces représentations dans nos cerveaux et l'austérité de ces dernières années : *"Pour s'adapter aux effets de la crise, une partie de la population a dû réaménager son budget. Or cette même population, chaque jour, entend parler de fraude sociale dans les médias. De conversation en conversation, les fautifs se voient ainsi tout désignés selon la logique bien connue du bouc émissaire"*.

Les Equipes populaires ont monté un réseau de vigilance Web chargé de traquer sur les réseaux sociaux et les forums en ligne les messages simplistes et souvent erronés : *"Les chômeurs ne cherchent pas assez de travail"*, *"on n'a pas le choix, il faut expulser les migrants"*, *"le bénévolat devrait être obligatoire"*, etc. Aux auteurs de ces messages, elles envoient une réplique dûment étayée et argumentée via les sources les plus rationnelles. *"Le jeu de massacre actuel fait très mal et ne résout en rien les problèmes de fond : le manque d'emplois disponibles, l'inégalité croissante des revenus, la politique fiscale inéquitable, etc."*

//PhL

>> Infos : 081/73.40.86 (affiches et cartes postales disponibles) • www.equipespopulaires.be

Migraineux et scientifiques cogitent de concert

Maux de tête caractéristiques, les migraines sont des douleurs complexes, difficiles à cerner et traiter. Des chercheurs en psychologie s'intéressent à la problématique. Ils demandent la collaboration des premiers concernés.

Depuis 2012, une recherche ayant trait aux migraines est menée à l'UCL. Stéphanie Miliche, doctorante, et Moïra Mikolakczak, professeure, explorent le sujet dans le but d'améliorer la prise en charge. Non sans l'apport de patients migraineux. Actuellement, ceux-ci se voient proposer un cycle de formation à la gestion des émotions. Deux méthodes sont ainsi testées.

Des premières expériences, il ressort déjà quelques indications sur les effets à trois mois, ceux à plus long terme nécessitant davantage de recul. Selon les échelles auto-rapportées par les premiers participants aux formations, la fréquence des crises diminuerait en moyenne de 16 % et la qualité de vie augmenterait dans 38,5 % des cas. Les méthodes utilisées visent en particulier la gestion et la régulation des émotions. Cela aurait un effet bénéfique sur la maladie migraineuse. Les premiers résultats confirment une diminution des émotions négatives (colère, peur) et des symptômes anxieux. Les participants relatent aussi une augmentation de leur stabilité émotionnelle, moins de grands hauts et bas. Globalement, ils ne se disent *"pas plus heureux qu'avant"* mais moins stressés et mieux à même de gérer leurs émotions.

Pour la suite de la recherche, les participants ont émis quelques suggestions. Des rappels pour *"donner le courage de continuer chez soi les exercices"* pourraient aider. Les chercheuses projettent d'adapter les contenus et d'ajouter des mesures qui préciseront les effets physiologiques des outils utilisés.

© GARO_PHANIE_REPORTERS

Les voilà à la recherche de nouveaux candidats. Pour participer au prochain cycle de formation (gratuit) organisé à Bruxelles (UCL-Woluwé), à Louvain-la-Neuve (UCL-Faculté de psychologie) ou Yvoir (UCL-CHU Mont-Godinne) en septembre et octobre prochain, il faut être âgé de 18 ans au moins, ne pas avoir participé à l'édition 2013 de la formation, être confronté aux crises migraineuses au moins deux fois par mois, et – en cas de traitement prophylactique – le prendre depuis au moins un an. Avis aux intéressés.

// CATHERINE DALOZE

>> Le jeudi 12 juin à 18h30, se tiendra une séance d'information préparatoire à un cycle de formation à la gestion des migraines. Inscription à la formation possible jusqu'au vendredi 20 juin. Lieu : 10 pl. Cardinal Mercier à 1348 LLN.
Infos : 010/47.45.47 • www.facebook.com/formationmigraine

Vers une reconnaissance de l'aidant proche

Dévoués à leur proche en situation de grande dépendance, les aidants non professionnels ne bénéficient d'aucune protection sociale ni d'aucun droit. Un premier pas a été franchi avec l'adoption d'une loi définissant l'aidant proche. Mais tout reste à faire pour que cette reconnaissance ne soit pas une coquille vide…

En 2008 déjà, le gouvernement fédéral s'était engagé à mener une réflexion sur les aidants proches. L'objectif ? Répondre à leurs besoins, leur apporter une reconnaissance légale et une protection spécifique. Une étude des Facultés universitaires de Namur et de la VUB a servi de base aux discussions politiques. Première étape : préciser les critères et conditions à remplir pour être reconnu comme aidant proche. C'est maintenant chose faite. Le projet de loi adopté en cette fin de législature par la Chambre définit l'aidant proche comme *"toute personne, majeure ou mineure émancipée, qui apporte une aide et un soutien continu et régulier à la personne aidée avec laquelle une relation de confiance et de proximité s'est développée"*. Plusieurs critères sont précisés : exercer le soutien et l'aide d'une manière gratuite et avec le concours d'au moins un intervenant professionnel. *"Le fait que la personne dépendante doive bénéficier aussi de l'aide de professionnels est très positif,* commentait récemment Alexandra Tasiaux, chercheuse en droit aux Facultés de Namur, lors d'un récent colloque organisé par l'ASBL Aidants proches. *Il s'agit d'inciter les aidants à collaborer avec des services d'aide et de soins à domicile"*. La reconnaissance possible de plusieurs aidants pour une même personne aidée relève de la même préoccupation : répartir la charge sur plusieurs épaules.

Après ce premier pas législatif, rien n'est encore acquis. Il faut tout d'abord que la loi soit publiée au Moniteur belge et que des arrêtés royaux soient pris pour l'exécuter. La fin de la législature a stoppé le processus qui devra être remis sur le métier par le prochain gouvernement fédéral. À imaginer que ceci puisse aboutir dans un délai raisonnable, encore faut-il que la procédure de reconnaissance (qui se fera auprès de la mutualité) soit assortie de réelles réponses aux besoins des aidants proches. Comme le faisait remarquer Alexandra Tasiaux, certaines mesures pourraient être prises sans trop de difficultés : mention du nom de l'aidant proche dans le dossier médical global du patient, élaboration d'une assurance responsabilité civile, adaptation de la loi sur les droits du patient… Les mesures qui relèvent du droit du travail, de la politique de l'emploi et de la sécurité sociale sont, quant à elles, bien plus complexes et impliquent une large concertation avec les interlocuteurs sociaux et les différents niveaux de pouvoir… Elles ne sont donc, hélas, pas pour demain.

© Amélie Benoist / BSIP REPORTERS

//JD

Élections

Le 25 mai approchant, fleurissent les débats électoraux en live, sur écran ou radiodiffusés. Les candidats – surtout les "grosses pointures" – vivent un marathon de soirées électorales. La Mutualité chrétienne a organisé quelques débats qui ont emmené les participants sur le terrain des préoccupations mutualistes : la santé, la lutte contre les inégalités, le financement de la sécurité sociale, le pilotage des politiques de santé... Autant d'occasions pour entendre et questionner directement les différents partis. Aussi pour préciser ou orienter son opinion. Coups de sonde au Cercle des voyageurs à Bruxelles et au Palais des congrès de Liège (1).

© MAXPPP BELGAIMAGE

Le vote est aussi une affaire de santé

Pas si simple d'orienter son opinion. Car la distance idéologique entre les partis *"a tendance à se resserrer"*, comme l'observent les chercheurs qui ont mis au point le test électoral de *La Libre* et de la RTBF. D'aucuns, au sortir de cette expérience de test en ligne, pourraient d'ailleurs se considérer comme des *"mous de la conviction"*. Avec des scores très proches pour des familles politiques a priori éloignées. Mais le problème résiderait dans la diminution des clivages, pas dans l'inconstance de l'électeur. *"Si vous écoutez nos duels de campagne, vous aurez remarqué qu'au-delà des tensions entre personnes, les oppositions idéologiques ou de principe sont assez faibles,* indique le journaliste politique Bertrand Henne. *Il s'agit plutôt de nuances et puis de différences de personnalités."* Stratégies de campagne ou réelle convergence, l'après-élection le déterminera.

Pour l'heure, nombre d'électeurs tentent d'affiner leur choix. Tandis que les associations, fédérations, groupes de pression... livrent – à foison – leur mémorandum à l'attention des politiques. Ils sont bien décidés à peser sur le lendemain des élections, avec leurs revendications (2). Car, les enjeux ne sont pas minces. À terme, il est même question de choisir un modèle de société, rappelle Elisabeth Degryse, directrice de la MC Saint-Michel, en lançant le débat, le 28 avril dernier, au Cercle des voyageurs. Étatique ou paraétatique ? Solidaire ou libéral ? L'heure est à la participation, au positionnement. *"Faisons de la politique ! Intéressons-nous à la chose publique,* exhorte le directeur de la MC Liège, Rudolphe Bastin, face à un Palais des congrès de Liège comble, le 29 avril. *Elle nous appartient, très partiellement – une femme = un homme = une voix – mais nous devons exercer ce seul pouvoir d'influence acceptable, celui de la citoyenneté, sinon la nature ayant horreur du vide, un autre pouvoir prendra la place."*

Le site www.faussesbonnesexcuses.be (3) finira de convaincre les frileux à prendre le chemin de l'isoloir. Avec le sourire en plus.

// CATHERINE DALOZE

(1) Ont participé au débat bruxellois: Michel Colson (FDF), André du Bus (CDH), Abdallah Kanfaoui (MR), Catherine Moureaux (PS), Jacques Morel (Ecolo), Benjamin Pestieau (PTB-GO) – Ont participé au débat liégeois : Daniel Bacquelaine (MR), Willy Demeyer (PS), Muriel Gerkens (Ecolo), Raoul Hedebouw (PTB-GO), Melchior Wathelet (CDH).
(2) Mémorandum de la Mutualité chrétienne disponible sur www.mc.be (rubriques: infos et actualités).
(3) Initiative de la plateforme Provote dont est membre le Mouvement ouvrier chrétien (MOC).

Quid de l'acteur mutualiste?

Si quelques sorties dans la presse du côté libéral laissaient penser que le sujet sur le rôle des mutualités serait controversé, il n'en fut rien – ou presque lors des débats mutualistes. L'ensemble des partis politiques – MR y compris – reconnaissent bien des atouts au système de gestion de la sécurité sociale et des soins de santé en particulier. La concertation entre prestataires de soins et mutualités représentant les patients est collectivement saluée. Voire plus, elle est plébiscitée comme modèle pour la gestion des matières transférées aux Communautés et Régions. Ce fonctionnement stabilise le mieux les budgets, combat l'insécurité sociale, entendra-t-on ici et là. Il est aussi considéré comme une exception non marchande à défendre, à l'échelle de l'Europe. Conforter le système de concertation apparaît comme la voie que tous entendent suivre. Le CDH en précise l'un ou l'autre axe : l'élargissement aux paramédicaux, le renforcement de la légitimité des mutualités comme représentants des patients. À cet égard, le PS évoque la demande des associations d'usagers de pouvoir augmenter leur place, tout en soulignant – à l'instar des Libéraux – le rôle d'information des patients que jouent les mutualités. Comme attendu, du côté du MR, on pointera une remarque sur les frais d'administration des mutualités, jugés trop élevés au regard de l'informatisation ambiante.

//Unanimité sur la première ligne de soins//

Le renforcement de la première ligne de soins est sur toutes les lèvres. Chaque formation entend y travailler. Les Ecolos l'envisagent au travers de la transformation des études des professionnels de santé, pour plus de convergence et d'articulation entre les métiers. Ils militent également pour une redécouverte de la profession de médecin généraliste. Cette valorisation de la médecine générale est partagée par le CDH. Les Humanistes y ajoutent une préoccupation pour les acteurs conjoints du médecin comme les aides et soins à domicile. Tandis que les socialistes – en particulier à Bruxelles – appellent de leurs vœux un plan de garde en médecine générale pour éviter le recours systématique à l'hôpital. De son côté, le MR relève qu'il faut agir sur les charges administratives des médecins. Les pratiques de groupe médicales recueillent aussi la sollicitude de quelques-uns. PS et Ecolo notamment ; tout comme le PTB-GO qui va un cran plus loin en se montrant partisan de maisons médicales de proximité gratuites. Sans surprises, si le PTB-GO vante le système de salariat, les Libéraux croient en la formule d'indépendants.

//Le fameux transfert de compétences//

Tous le répéteront : aucun francophone n'était demandeur de la 6e réforme de l'État. Pourtant tous – hormis le PTB et le FDF qui n'ont pas participé à l'accord – veulent y voir une opportunité. Même si, indique le CDH, ce sera un défi plus grand pour les matières relatives aux soins de santé et aux allocations familiales que pour celles liées à l'emploi. Même s'il s'agit encore de *"transformer l'essai"*, rappelle Ecolo. Le transfert des compétences est alors perçu non seulement comme une volonté de stabiliser l'État belge, mais aussi comme l'occasion de renforcer la cohérence entre les politiques, de mieux s'organiser, de pérenniser le système. Les quatre partis francophones associés à l'accord semblent avancer avec confiance, d'autant qu'une transition de dix ans a été décidée pour l'adaptation des enveloppes venues du fédéral.
A contrario, FDF et PTB-GO se montrent critiques. L'un s'inquiète des accords de coopération qui devront se multiplier sur Bruxelles en particulier pour garantir une certaine cohérence au citoyen. L'autre attire l'attention sur un système de coopération concurrentiel qu'il voit poindre à l'horizon. Surtout si le transfert de moyens se révélait être un transfert d'austérité.
Pour l'heure, il s'agit de s'atteler à un boulot énorme, indiquent les Verts, en accompagnant les démarches de transferts, par une transmission des savoirs et des outils de gestion...

L'accès à la santé

Lorsqu'on aborde la problématique de l'accessibilité des soins, une série de mesures sont envisagées par les différents groupes politiques. Lors des débats, ils en affichent quelques-unes. Elles relèvent, pour partie, du coût des soins.

Le coût...

Ainsi, à côté du maintien de la norme de croissance du budget des soins de santé à 3%, le PS entend supprimer les suppléments d'honoraires en chambre à un lit (comme c'est le cas aujourd'hui dans les chambres communes et à deux lits). Le CDH envisage l'intégration d'une couverture de tous les frais d'hospitalisation en chambre à deux lits, dans l'assurance soins de santé obligatoire.

Pour les formations politiques, il est aussi question du prix des médicaments. Le MR plaide pour un accès aux innovations médicamenteuses et une réorientation des budgets vers les patients qui *"souffrent le plus"*. Il estime que le prix des génériques reste trop élevé, alors que les frais de recherches ont été amortis. Ecolo propose de réduire les prix des médicaments, en renforçant la régulation. Aux yeux des Verts, il importe d'étendre le mécanisme type "kiwi", cette mesure de régulation par appel d'offre publique. Un modèle défendu par le PTB-GO, qui envisage son application à l'échelle du pays pour le matériel médical des hôpitaux également.

et d'autres déterminants

Au-delà du coût des soins à proprement parler, le CDH rappelle que l'état de santé de la population est minimalement lié aux soins de santé en tant que tels. 85% de l'état de santé s'expliquent par d'autres facteurs. Que le logement, l'emploi, l'éducation participent des déterminants de la santé semble faire l'unanimité. Questionné alors sur la notion de territoire en santé, le CDH insiste sur l'implication des personnes, comme facteur de bien-être et sur le rôle de corps intermédiaire que joue l'associatif. Le FDF marque son assentiment pour le décloisonnement des matières, au départ des besoins locaux. Ecolo et PS suggèrent de poursuivre la réflexion sur les bassins de soins, à l'image des bassins scolaires. Pour Ecolo, il s'agit de privilégier une "boucle courte" qui économise l'énergie et valorise les ressources locales.

Au fil des débats, les limites de l'approche par territoire pointent à l'horizon. Il faut éviter qu'une communauté soit mieux soignée qu'une autre, indique le MR ; il faut assurer la continuité des prestations lorsqu'on quitte son territoire et mener une politique de mixité sociale pour prévenir un système de santé dual, relève le PS ; il ne faut pas se "racrapoter" sur une région ou une communauté mais réfléchir à l'échelle d'une société, interpelle le PTB-GO. Ecolo constate une tendance à la "rustino-thérapie", où le médical tente de donner des solutions à d'autres problèmes (sociaux, de stress, environnementaux...). Pour ce parti, il faut rompre avec la "surmédicalisation", en travaillant sur d'autres réformes sociales notamment. Le CDH, quant à lui, évoque une approche intégrative où toute décision politique serait analysée en fonction de son impact sur la santé et le bien-être de l'individu.

Personnes handicapées

N'effaçons pas les couleurs de la diversité

© Look at Sciences_REPORTERS

Accéder aux bâtiments publics, prendre le train ou le bus posent souvent problème aux personnes malades et handicapées. Mais la participation à la vie en société ne se résume pas à l'accessibilité ou à la mobilité. Cela suppose aussi avoir des amis, un emploi, se former, s'adonner à des loisirs, voyager, faire la fête… Le chemin pour entrer et être accepté dans un monde conçu par et pour les "valides" est bien difficile.

Depuis des années, Altéo et bien d'autres mouvements sociaux proches des malades et des personnes handicapées cherchent à développer leur participation et leur intégration à ce qu'on appelle "une vie normale". Certes, les mots peuvent connaître l'usure du temps et perdre de leur force de frappe. Mais l'idée que nos sociétés doivent s'ouvrir à la diversité et donner à chacun la possibilité de réaliser ses projets de vie reste un objectif fondamental. Aujourd'hui, la notion d'inclusion exprime l'espoir que nos sociétés soient largement accueillantes à toutes les personnes. *"L'inclusion*, explique Patrick Charlier, directeur adjoint du Centre interfédéral pour l'égalité des chances, *est un enjeu pour tous ceux qui sont au bord de l'exclusion : les chômeurs, les jeunes, le grand âge, les malades, les personnes handicapées, les orientations sexuelles minoritaires, les étrangers, les personnes à mobilité réduite…"*

En matière d'inclusion, il ne s'agit pas seulement de définir des bonnes intentions mais de prendre des mesures appropriées.

Cette notion d'inclusion (contraire à celle d'exclusion) est maintenant inscrite dans les grands textes internationaux découlant de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Participation, intégration, inclusion

On dira : qu'est-ce que cela change de parler de "société inclusive" plutôt que de participation ou d'intégration, des mots qui nous sont plus familiers ? Comme l'affirme Charles Gardou, professeur à l'Université de Lyon II et auteur de *La société inclusive, parlons-en !* (éditions Eres), ce nouveau cadre de réflexion bouscule notre manière de penser la présence des personnes handicapées dans nos sociétés : *"Il ne s'agit pas seulement*, dit-il, *d'un écran de fumée rhétorique, d'une musique d'ambiance, d'une jonglerie intellectuelle… Ce nouveau cadre de pensée sociale remet en cause les milieux professionnels arc-boutés sur des standards."*

"C'est une approche du handicap par le droit, précise à son tour Patrick Charlier. *L'approche n'est plus seulement médicale. On ne parle plus d'assistance, pas seulement de sollicitude. On part des droits humains sans se limiter à un appel moral à la solidarité. La Déclaration des Droits de l'Homme est prolongée par des Conventions qui deviennent un engagement, un horizon contraignant pour chaque pays signataire. Cela concerne les enfants, les travailleurs, les migrants…"*

En l'occurrence, en recourant à la notion d'inclusion, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a pour objectif de permettre à celles-ci de jouir des mêmes droits et libertés fondamentales que les autres. Il s'agit, par exemple, pour elles, du droit de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles veulent vivre.

Il ne s'agit donc pas seulement de définir des bonnes intentions mais de "faire", de prendre des mesures efficaces et appropriées.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

>> Les citations des auteurs proviennent de leurs interventions lors d'une journée d'étude organisée par Altéo le 10 mai dernier sur l'inclusion.

Paroles d'intéressés

Que signifie le mot inclusion pour les membres d'Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées ? Quelques réflexions extraites de rencontres organisées autour de ce thème en Wallonie et à Bruxelles.

> Des jeunes estiment qu'Altéo répond à la notion d'inclusion car *"le mouvement accepte toutes les personnes, qu'elles soient malades, valides et/ou handicapées"*. Alteo, *"c'est un mouvement pour toutes les personnes de la société."*

> Obstacles à l'inclusion. Le manque de compréhension de la part de la famille et des proches, la peur de la différence, les préjugés, les moqueries, le manque de respect, les regards qui dévisagent, les excuses "bidon" des valides envers les personnes en situation de handicap sont autant de freins à l'inclusion. *"Pourquoi les gens nous font-ils du mal ?*, se demandent certains, *Est-ce parce qu'ils ne nous aiment pas ?"*. Le point négatif soulevé par la majorité des répondants est le manque d'accessibilité des lieux publics, des transports en commun. Mais aussi les difficultés à trouver un emploi : *"J'ai l'impression que l'on m'interdit de vivre pleinement"*.

> Expériences d'inclusion. Les vacances permettent de *"réaliser des activités avec des amis, passer un moment agréable, avoir une certaine liberté, changer d'horizon, découvrir de nouvelles choses, rencontrer des personnes…"*
Les groupes de parole, d'expression, permettent de rencontrer autrui et les réseaux sociaux de *"retrouver des amis, parler avec des personnes que l'on ne voit pas souvent, partager des photos et des souvenirs…"*
Le sport, le travail associatif favorisent les valeurs d'une société inclusive : écoute, solidarité, respect de la liberté, entraide, transmission de ses savoirs, goût de vivre ! *"Nous nous heurtons trop souvent aux portes d'une société conçue par les valides pour les valides."*

Pourquoi parler de "société inclusive" ?

Pour comprendre la portée de l'idée "d'inclusion", l'anthropologue français Charles Gardou propose de passer par son contraire : *"L'adjectif exclusif qualifie ce qui appartient uniquement à quelques-uns, à l'exclusion des autres. L'adjectif inclusif traduit donc le refus de la mise à l'écart de ceux que l'on trouve gênants"*.

"Une société, précise Charles Gardou, *n'est pas un club dont des membres pourraient accaparer l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive et justifier, afin de le maintenir, un ordre qu'ils définiraient eux-mêmes."* Le premier principe d'une société inclusive est *"que nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain et social."* Dans l'optique classique d'intégration, c'est l'individu qui doit s'adapter à son environnement. Dans une société inclusive, c'est l'environnement qu'il convient d'adapter à l'individu.

© Altéo

L'anthropologue français Charles Gardou

La caractéristique essentielle d'une société inclusive sera *"d'offrir le droit de cité à tous ceux qui viennent au monde."* Les personnes en situation de handicap ne relèvent pas d'un type humain à part. Chacun a le droit d'être différent et d'habiter avec les autres. Attention donc, quand on parle 'des handicapés' à ne pas désigner ainsi *"des membres d'un ordre humain et social différent, affligés d'une infériorité par rapport à la condition normale"*. Et à ne pas les mettre dans une catégorie à part. *"Il n'y a pas plusieurs humanités : l'une forte, l'autre faible ; l'une éminente, l'autre insignifiante. Mais une seule, dépositaire de notre condition universelle, au cœur de laquelle niche la vulnérabilité."* La caractéristique d'une société inclusive sera d'organiser des institutions qui ne donnent pas l'occasion aux citoyens de se sentir humiliés ou d'en humilier d'autres.

Une société inclusive défend *"le droit de vivre mais aussi celui d'exister."*

Le droit d'exister

Une société inclusive défend *"le droit de vivre mais aussi celui d'exister."* Il faut, bien sûr, être attentif à répondre aux besoins biologiques (manger, dormir, se loger, être soigné…). Mais ceux-là ne garantissent pas à eux seuls l'existence. Ils réclament aussi de l'attention et de la sollicitude pour éviter que *"les personnes en situation de handicap soient dans la société sans y être réellement et sans en être vraiment."* Une société inclusive s'attachera à lever les obstacles pour que *"tout ce que la personne peut réaliser soit réalisé"*. Permettre d'exister à une personne fragilisée par un handicap exige de valoriser ses ressources, ses capacités. C'est reconnaître ses désirs personnels, les entendre, en dépit parfois de l'absence de mots. Certes, on ne cache plus les personnes handicapées dans les arrière-cuisines, mais on a toujours peur de les voir entrer dans le circuit du travail, de se lancer dans une relation amoureuse, de partir en voyage…

"Les sociétés… ont des difficultés à reconnaître les processus structurels qui produisent ou creusent les inégalités", constate Charles Gardou. Elles rechignent à voir la réalité en face. *"La liberté individuelle est souvent compromise par le handicap. C'est pourquoi celui-ci peut se définir comme une situation de privation de liberté, variable selon le degré de gravité de la déficience, et liée aux entraves d'un environnement colonisé par les 'bien-portants'"*.

Une refondation de l'idée d'égalité suppose donc de *"passer d'une logique de réparation"* à un travail de prévention sur le contexte social (l'environnement social et culturel, l'emploi, l'éducation…). Le but ? Atténuer les conséquences du handicap, gagner le droit de participation et la reconnaissance des capacités. Car, souvent, les personnes handicapées sont prétendues incapables et trop dépendantes pour entreprendre. On est donc loin d'un simple changement de vocabulaire, comme l'affirme Charles Gardou.

// CVR

Pour une société inclusive

Cinq principes, sont à respecter, selon l'anthropologue Charles Gardou, pour construire une société inclusive :

- Nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain et social.
- L'exclusivité de la norme, c'est personne, et la diversité, c'est tout le monde.
- Il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule.
- Vivre sans exister est la plus cruelle des exclusions.
- Tout être humain est né pour l'équité et la liberté.

Les dents des petits

Bien utiliser le biberon

Il n'est pas rare de trouver des biberons dans le parc de l'enfant, son lit ou son berceau. La plupart du temps, ils ont pour but d'aider l'enfant à s'endormir (lors de la sieste ou pendant la nuit). Le contenu de ces biberons est souvent inadéquat : de l'eau sucrée, du sirop (de grenadine par exemple), de la limonade, du jus de fruits.

Le biberon siroté en permanence (même le biberon de lait) entraîne une diffusion lente mais continue du liquide sucré qui reste au contact de la surface des dents pendant de longues périodes. En outre, durant le sommeil, la production de salive diminue. Elle ne peut donc pas assurer suffisamment son rôle naturel de protection contre l'acidité buccale, ce qui favorisera d'autant plus les attaques acides au niveau des dents.

© Michel Houet/BELPRESS

Les dents de lait étant plus fragiles et plus petites que les dents définitives, le processus d'évolution de la carie est plus rapide. L'acidité attaque l'émail des dents puis la dentine et enfin atteint la pulpe, c'est-à-dire la partie vivante de la dent (qui contient les vaisseaux sanguins et les nerfs). A ce stade, si l'enfant n'a toujours pas reçu de soins dentaires, le risque est l'abcès dentaire, entraînant des douleurs importantes.

Puisque les dents de lait vont quand même être remplacées par des dents définitives, est-il nécessaire de les soigner ? La réponse est clairement "oui". Les dents de lait sont très importantes pour préparer le développement de l'enfant, tant physique que psycho-social. Il est donc nécessaire de consulter un dentiste le plus rapidement possible aux premiers signes de carie dentaire ! Ceux-ci se traduisent par l'apparition d'une coloration de la dent (taches blanchâtres, jaunâtres qui deviendront progressivement noires).

Prévenir les caries

Pour protéger les dents des tout petits, quelques conseils valent mieux que de longs discours.

- Evitez de coucher l'enfant avec un biberon contenant du liquide sucré. L'habitude s'installe très rapidement et rend le sevrage difficile. Seule l'eau pure est acceptable.
- Entre les repas, évitez à l'enfant tout contact avec le sucre. Donnez-lui à ces moments uniquement de l'eau pure.
- Introduisez le brossage très tôt, dès l'apparition des premières dents de lait en utilisant une brosse à dents adaptée, avec un peu de dentifrice pour enfant. Une "trace" de dentifrice suffit, de la taille d'un grain de riz.
- Bannissez les tétines enduites de miel ou de confiture pour apaiser l'enfant.
- Dès l'âge de deux ans, rendez-vous chez le dentiste tous les six mois avec l'enfant. Ces visites préventives permettront d'effectuer un contrôle de la position et de la bonne santé de ses dents, et en cas de carie, de la repérer et de la soigner précocement, évitant ainsi toute complication.

// INFOR SANTÉ,
SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA MC

© Philippe Turpin/BELPRESS

Tétine, pouce et compagnie

La succion d'une tétine ou du pouce est, pour le jeune enfant, un moyen de réconfort. Mais si elle se prolonge au-delà de quatre ans, elle peut alors avoir des conséquences négatives : mauvais développement de la mâchoire, positionnement problématique des dents, problèmes de déglutition, défauts de prononciation, difficultés respiratoires…

La succion est un réflexe inné chez les bébés. Elle permet d'assurer l'alimentation chez le nourrisson. Une fois que les premières dents de lait apparaissent (vers six mois environ), l'alimentation par mécanisme de "succion-déglutition" (ou déglutition infantile) laisse progressivement la place à la mastication. Cependant, on observe très souvent chez les jeunes enfants une prolongation de la succion durant encore plusieurs mois (ou années chez certains), du pouce, des doigts, d'une tétine (ou d'un autre objet). Cette forme de succion est appelée la succion non nutritive : elle est pour l'enfant un moyen de réconfort (comme le doudou qu'il emporte avec lui), par exemple lorsqu'il se trouve dans un endroit qui ne lui est pas familier, en l'absence des parents… La succion peut aussi permettre à l'enfant de s'endormir plus facilement. Le maintien d'une déglutition infantile se caractérise par une recherche du contact entre la langue et la lèvre inférieure, soit une succion de la lèvre inférieure. Cette habitude de succion disparaît le plus souvent d'elle-même entre l'âge de deux et quatre ans. Il ne sert donc à rien de s'alarmer avant l'âge de quatre ans.

INCITER L'ENFANT À PARLER SANS SA TÉTINE OU SON POUCE ET LUI DIRE QU'ON LE COMPREND MIEUX EST FORT VALORISANT POUR LUI.

Il arrive cependant qu'elle se prolonge bien au-delà chez certains enfants. Ceci peut alors avoir plusieurs conséquences négatives sur le bon développement des mâchoires et sur le positionnement des dents, avec peut-être des effets au niveau fonctionnel : problèmes de déglutition, de prononciation ou de respiration (respiration par la bouche qui aura aussi des conséquences sur le développement des dents, de la face et du nez).

Comment abandonner la succion?

La succion procure du réconfort et apaise l'enfant à des moments où il se sent insécurisé (arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur, entrée à l'école maternelle ou primaire…). Punir ou culpabiliser l'enfant qui suce son pouce ou une tétine sont donc souvent sans succès : cela génère une tension chez lui. L'envie de réconfort se fera donc ressentir, et par conséquent celle de succion.

Le mieux consiste à renforcer positivement l'enfant en l'encourageant et en le félicitant à chaque petit effort. Il se sentira alors valorisé, soutenu et plus serein, capable d'abandonner petit à petit la succion. Par exemple, l'inciter à parler sans sa tétine ou son pouce et lui dire qu'on le comprend mieux est fort valorisant pour lui. On peut commencer à motiver l'enfant à limiter le temps et les moments de succion à partir de l'âge de deux-trois ans, sans le brusquer, pour arriver progressivement à l'arrêt total. Si l'enfant suce une tétine, il lui sera peut-être plus facile de s'en séparer que s'il s'agit du pouce… qu'il a toujours avec lui…

Pour déshabituer l'enfant à la tétine, les parents peuvent décider de ne la lui donner qu'à certains moments – par exemple lors de la sieste ou au moment du coucher – ou à certains endroits – par exemple uniquement à la maison. Mieux vaut aussi choisir des tétines dites "physiologiques" : elles sont plus souples. Leur forme est mieux adaptée à celle de la bouche de l'enfant et permet une respiration par le nez et non par la bouche. Elles limitent aussi les déformations des mâchoires.

Si l'enfant n'a toujours pas arrêté la succion à l'âge de six ans, le mieux est de demander conseil au dentiste. Il proposera certainement des pistes de solutions ou conseillera de consulter un orthodontiste. Il existe des formes d'appareils qui empêchent de mettre le doigt ou la tétine en bouche.
Même si les effets sur le développement des dents sont moins problématiques avec une tétine, ils ne sont pas complètement absents !

Quelques conseils encore…

- Evitez d'enduire la tétine de produits sucrés (comme du miel, du sirop, de la confiture…). Bien que cette méthode apaise l'enfant, elle cause souvent de gros dégâts aux dents de lait (douleurs, caries…) qui nécessitent des soins dentaires précoces et souvent difficiles. De plus, l'enfant s'habitue très rapidement au sucre : le sevrage de la tétine sera encore plus compliqué.
- Si la tétine tombe à terre, lavez-la à l'eau chaude, mais évitez de la passer dans votre bouche pour la nettoyer. Le risque est de transmettre à l'enfant des microbes qui attaquent ses dents.

// INFOR SANTÉ

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.

2. Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.

3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40 – 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be – tél : 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces :
le vendredi 6/06 pour l'édition du 19/06 ;
le vendredi 20/06 pour l'édition du 3/07.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av: vélo homme "Trek", City Bike DBL plt. 8V, état impecc., marqué, à peine servi, ach.: 565E, vend.: 250E. 0486-09.04.32. (A50264)

Av: ancêtre Oldsmobile-Omega 1982, 2500cc, type 3xB69 + pièce rechange, occ., 2.850E. 04-342.35.27. (A50248)

Av: 4x4 Suzuki GD Vitara, gris métall., full options, int. cuir, 2005, 145.000km, ct. ok (04/2015) + car pass, prix 5.750E. 0476-67.02.55. (A50290)

Av: auto Fiat 500, ancêtre 1973, bon état, ct. ok, jaune décapotable, 5.500E à discuter. neneste500@yahoo.be (A50299)

Av: moto Kawazaki 1998, 63.000 Km, 1.500. 02-377.82.30. (A50305)

Camping

Av: caravane résidentiel Val d'Oise à Forges les Chimay: terrain clôt. 2 ares, eau, gaz, élec., égout., salle d'eau, coin cuis., frigo, salon, 2ch., vue sur lac, prix intér. 0472-41.56.54 (C50155)

Divers

Av: anc. piano droit "Pleyel", bon état, 500E (à discuter). 0470-49.45.97. (D50247)

Recherche pour collection, anc. actions et/ou titres périmés de Belgique - Congo belge - Russie. 0496-86.74.12. (D50252)

Jeudi 22 mai, fête de Ste.-Rita, messe à 19h, bougies et roses bénites, Eglise St.-Gilles, rue Cour St-Gilles à 4000 Liège. 0495-10.38.73 M. Tielen. (D50297)

Av: bois à brûler, 35E le m3, à emporter, à Sautin (Beaumont). 0494-84.42.97. (D50250)

Av: coffret complet de couverts en argent, 70 pièces, 300E. 0499-32.60.68 Liège. (D50271)

Av: La Grande Flore, en couleur, de Gaston Bonnier, édit. Belin 1990, 5 vol., 1400 pages, 125E + lot imp. autres livres occ. 0494-87.23.36 ap. 19h. (D50199)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, broyage des branches, enregistré et assuré, déplacement gratuit en Belgique. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D49175)

Av: armoire à vin, ét. neuf, prix souhaité: 750E. 0477-40.88.39 ap. 17h30. (D50295)

Recherche anc. vieilles plaques de réclame en émail, prod. alimentaire, boissons: bière, spa, ajja etc..., anc. plâtre publicitaire de 10 à 1.000E et +. 0475-690445 - joki01@telenet.be (D49976)

Av: magnif. métier à tisser Rouergue, larg. tissage 1m20, pin et hêtre, excell. ét. (160x115x158)+ access.+rouet+cardeuse livres+laines, 450E. 0478.36.43.01 - 010-65.62.58 soir (Brb. wal). (D50245)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D49726)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14 (D50129)

2 karts Tony et Kosmic moteurs Rotax excel.ét.+nbx. access.(Alfano Pro V2 et Pro+, 16 jantes, roues, démont.pneu, huile 2T compét., barre torsion, 2 chargeurs etc, 5.350E. 0498-108439 ap20h. (D50267)

Av: chaudron cuivre, 2 vases V.S.L., 1 phono. 04-382.17.76. (D50294)

Emplois/services

Immersion en famille avec jeunes néerlandophones de 10 à 18a. durant ts. congés scolaire, réciprocité, organisation de la Ligue des Familles. 067-21.33.57 (Me. Ch. Bertrand). (E49713)

Immobilier

Appart. rêvé dans résidence parc Gilly, 2 terrasses, calme, soleil, sit. unique, abs. tout s/place, révisé prix ! 0485-69.71.66. (I50157)

La Panne, àv. studio meublé près mer, 4p., 1986, cuis.éq., sdb., ch., terr., cave, poss. park., 109.000E. 081-74.48.45. (I50242)

La Panne, appart. à vendre. 0479-96.59.53. (I50263)

Coxyde àv., villa de caract., anc., tb. ét., 4ch., 230m2 habit., terr. 8,2a., jard. arb., end.calme pr. des dunes, 800m de la mer, ch.c.gaz, 495.000E. 0472-47.88.27 - jean-chri@skynet.be (I50300)

Location

Bassenge, Vallée du Geer, maison: liv., cuis.éq., bureau, 3ch., chff. cent., sdb., gar., grd.jard., 680E/mois, caution 1 mois. 0479-59.65.66. (L50275)

Al: appart. à Ath de 80m2, 2ch., sdb., buand., cave, emplac. gar., liv. avec belle baie vitrée orient. S-O avec terr. de 8m2, dbl. vitr., 675E + 50E chges. 0472-27.93.83. (L50255)

M. retraité ht. moralité, chaleureux, ss prob. financ., cherche loc. partie maison, si poss. jardin, garage, Liège, gde. disponib., temps pr services, activités, conviv. 0493-66.65.39. (L50306)

Cerfontaine, prov. Namur, 6 appts. neufs, 65 à 85m2, 2ch., cuis. éq., hall, wc, sdb, asc, vidéoph., cam., télédist., idéal pers. âgée. 0499-24.93.62. (L50081)

Mr. retraité et sérieux, peintre en bâtiment, cherche àl. petite mais., évent. chalet, 2ch., jard., gar., chff., poële à bois, coté campagne, rayon de 30km Genappe, +/- 500E. 0492-75.91.51. (L50273)

Villégiature (Belgique)

Nieuport, appt. 4p., 1ch., asc., 50m mer, m-o., tv, sdb., balcon, garage, ttes. périodes, sem., quinz. 081-61.10.72. (V50227)

Middelkerke, spac. lux. studio, 4p., digue, sup. vue mer/dunes, tt conf., cuis. sup. éq., 6e ét., asc., tvc., libre ttes. pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V50221)

Ard. prox. La Roche, chambres d'hôtes et gîtes 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V50109)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix attractifs. 0479-91.52.86. (V50243)

Coxyde, appart. 4-6p., près de mer et vue sur dunes, jard., tt. conf., tv, park., sem., qz., mois, prix inter. 058-51.83.09. (V50260)

Ostende, 50m plage, appart. 2ch., juin à sept.: 400 à 550E/15j, 700 à 900E/mois ttc., pas d'animaux, photos/dem. 02-374.27.12 - qualitymathieu@yahoo.fr (V50259)

Bray-Dunes, 5km La Panne, appart. neuf, face mer, 1ch + 1cabine + terr. sud 16m2, cuis.éq., gar. s/s, août: 600E/s., sept.: 330E/s. 0498-32.22.59 - 0474-76.40.54 le soir. (V50257)

La Panne, appt. 4p., au centre et à 50m de la mer, asc., tv, toutes saisons, àpd: 175E/sem. 0477-82.37.13 - ebarbieux@gmail.com (V50254)

Rochehaut/Semois, jolie et confortable pet. maison, 2ch., terr., jard., centre du village, 300E/s. 010-41.04.53 - 0478-46.66.00. (V50265)

Coxyde, appt. 2ch., tt. conf., mod. et soign., digue de mer, photos et tarif: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V50272)

Coxyde digue, pisc., 15/06 au 15/09, gar. 2 voit., appart. 3ch., l-v., tv, c. c., de 350 à 600E/s. ttc. suiv. pér. 010-61.17.43 - 0496-36.53.98. (V50268)

Rivière, gîte à l'étag. 2-6p., àpd'1jr, 15km de Namur et Dinant, 5' Mt-Godinne, anim.n-ad, calme, nature généreuse, nb. activ. poss. www.gitebabed52.sitew.be - 0478-690544 (V50296)

Ardennes Semois (Alle), gîte en pierres, au rez d. ch., jard., terr., tt. conf., 2 pers. + 2 enfts. 061-50.13.72. (V49716)

Ostende, face à la mer, grd. studio 4/5p., tt. conf., park. à 1 EUR/j., w-e, sem., qz. debauchelucette@gmail.com - 0479-89.12.48 (V50173)

Coxyde, appt. rénové, 5 p., 2ch., sdb., wc, cuis. liv., hall, 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V50262)

Knokke en juillet, 60E/jour, appart. 1ch., 6p., ok pisc. gratuite, asc. et accès pmr, animal de compagnie toléré, endroit très calme. 0495-27.01.01 - www.laguna-851-rewi.be (V50244)

Middelkerke, digue mer, emplac. centr., près mag., 4e ét., 2ch., sdb, tt. conf., 450E/sem., 850E/qz., juill./août, max. 6p. 0495-20.60.85 - pc082876@scarlet.be (V50234)

St-Idesbald digue, appt. ent. rén., 2e ét. avec asc., 4p., 1ch., living avec canapé lit et tv et dvd, cuis. sup. éq., salle de douche et wc sép., w-e., sem. ou qz. 0477-37.83.23. (V50280)

La Panne Esplanade, résid. 't Zand, bel appt., tt.cf., 4p., terr., garage, vue sur mer, tranquilité, sem., quinz. 0477-06.54.40 - 056-55.73.23. (V50304)

Vierves-s-Viroin, très beau vill. de Wallonie au cœur du parc naturel de Viroin, splendide mais., tt.c., sup. éq., 6 à 9p., prox. forêt (pêche, chasse). 060-21.19.27 - www.lethymsauvage.be (V50308)

Blankenberge, digue, lum., agr. et confort. appart., base annuelle 666E/m ttc., cuis.am.éq., liv.avec divan-lit 2p., 1ch. 2p., sdb avec l-l et séch., 2 gd.terr, box gar. 0474-78.67.17 ap 19h (V50278)

La Panne, studio ds. résid. Le Montréal, 30m mer et digue, cuis. éq., tv, gar. en s/s pour voiture, nombreuses poss. de loc., mois, qz., sem., w-e. 064-77.13.55 - 0496-11.75.75. (V50277)

La Panne, face Esplanade, appt. 2ch., 2e ét., asc., 5p., gar. fermé, balcon, gr. conf., anim. interdits, àl. sem., qz., mois, du sam. au sam. 04-227.33.99 - 0497-41.43.14. (V50292)

Middelkerke, studio mod., 4p., tt.conf., coin couchage, 50m digue et proche ts. comm., 250E/sem. ttc., non-fum. et pas d'animaux. 067-33.29.58 le soir - http://passionraid.be/studio.pdf (V50060)

Coxyde, àl. sem., qz., mois, appt. rez, conf., b. équip., prox. digue, park. priv., 2 ch., 4p., cour, idéal pers. âgées, sans animaux, doc. pr. mail/dem. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V50190)

La Panne, appart. av. gar., face à la mer, centre de la digue, 2ch., tt. conf., très lum., loue tte. l'année du sam. au sam., lib: du 17 au 24/5, 420E/s. 010-880424 - 0477-742862. (V50214)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou loue gîte 2 à 8p. - 061-41.40.17 - 0472-54.90.36 - attergalaura@gmail.com (V49566)

La panne, appt. rdch., 30m de la digue, endroit calme, à prox. de la rue commerciale, 2ch., 4 à 6 pers., tt. équip., tt. conf., 70m2. 071-63.35.50 ou 0498-08.69.40. (V50176)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.éq., terr., jard., pkg., Internet, prom. balisées, proch. lacs, sp. naut. www.giteletilleul.be - 0477-79.67.71 (V49602)

Profondville-la-Hulle, studio 2p: 30E/nuit (prix. spécial longue période), rdch., immeubl. calme, milieu forêt, randos(GR), 1km pied Meuse. 0476-78.91.48 préf. soir. (V50216)

La Panne, appart. 4p., 50m plage, 2e ét., 2ch., grd. liv. ensoleillé, cuis., douche, wc. sép., mai-juin: 200E+ch. sem., juill.-août: 300E+ch. sem. 056-55.63.04 ap. 18h. (V50240)

Middelkerke, face mer, 100m casino, 4e ét., 2ch., max. 6p., prix except. suite trav. façade, 200E/sem.: mai-juin, profitez-en! 083-21.60.85 - 0495-20.60.85. (V50188)

Westende, àl. tr. b. studio, 4e. ét., asc., coin digue, tb. vue s/mer, 4 p., ent. rén., 1ch. sép., tt. conf., centre commerces, tv, long we., sem., qz., mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V50029)

Westende-bad, luxueux appt. 2ch., 4-5p., situé à prox. centre et mer, end. calme, belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou quinz. 0479-53.55.67. (V49857)

La Panne, appt. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, 1ch., 1 div. lit, 4p., 4e ét., prix sem.-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V49954)

Jusqu'à septembre, àl., middelkerke, magn. chalet tt renouvelé, 2ch., cuis., liv., sdb, tt parquet, gde pelouse, terr, sem., qz., mois, pas d'anim. 0475-29.97.05. (V50159)

Coxyde, St-Idesbald., part. loue villa tt. cf. au calme, 4ch., sdb., douche sép., w-e, sem., qz., mai, juin, 1e sem. et 2e qz. août, sept. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V50222)

Bray-Dunes, 5km La Panne, mais. bel-ét., gar., pt.jard., gd.terr., cuis.sup.éq., 2ch av.balc., 2douc, 3wc, liv.pl.sud, tv, sem-qz-mois, sam au sam apd 250E. 071-214099 ap 18h - 0484-436639. (V49923)

Coxyde, grd.rez, 8p., 3ch., 50m. dig., hyp éq., prox.cent., we: 140E, été: 650E/s. chg. comp., mai/juin/sept:300E, Touss:450E, aut.pér: 250E/s, aussi villa 14p. 0479-49.86.11. (V49717)

St-Idesbald, appart. mod., 1ch., vue sur mer, 4p. max., balcon, soleil, sem., quinz., pas d'animaux, photos. 0476-49.17.20 - 02-384.11.00. (V50115)

St Idesbald, appart. remis à neuf, 70m2, 7p., 20m digue, très lum., super-équ., tt cf., tv, tt.ch., 3e ét., 2ch. b-s: 365E/s., h-s: 385E/s., prix dégress/durée, pkg. sout. 0489-59.00.07. (V50163)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, ancienne ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V49839)

La Panne centre, appt vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 sall. d'eau, hyp. équip., lave-v., tr. lum., vélos, du vend. au vend., pas d'anim. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V49984)

Westende digue, appart. 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e, sem., mois, poss. garage. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V49792)

Ard./Sûre, nv. gîte 3 épis, ds. anc. presbytère, ds parc vallée de l'Attert, 16 lits, 6ch., 6sdd, 1sdb, 550m2/4nvx, jard., pkg, conf. www.leparettois.be - magali@leparettois.be - 0496-763696 (V50082)

La Panne, appart. sur digue, 2e ét., 2ch., 6/8p., rénov., lumineux, très spacieux, déco sympa, tt.conf., près du centre, poss. garage. 0479-32.75.55. (V50038)

Coxyde, bel appt. vue direct/mer, sans vis-à-vis, 2ch., cuis.éq., lumineux, spacieux, tvc., micro-ondes, prix interr., sem.-qz.-mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V50285)

Coxyde digue, appt. 4p., face mer, 5e ét., 2ch., wc, sdb, cc /sem: 360E: 05-06, 500E: 07-08. 0479-41.54.43. (V50301)

Coxyde digue, appart. de coin, agréable, lumineux, sup. vue mer, 6e ét., spac., 6-8p., conf., 2 sdb., sem., qz., mois. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V50284)

Coxyde, appart. 6p., 50m digue, vue sur mer, 3ch., juin: 250E/s, juill.: 400E/s, sept: 250E/s + chges. par compteurs (eau-gaz-élect.). 0486-73.76.98. (V50241)

Villégiature (France)

Sud France, env. Béziers, part. loue villa 3ch., tt. conf., terrain clos. 061-21.54.57 - www.saintgenies.be (V50253)

Provence, villa 6-8p., 3ch., tt. conf., sur 11 ares, 8km Aups, 15km Verdon et lacs, 500 à 800E/sem. 0498-77.67.65. (V50232)

S.O. (prox. Bergerac, du 28/6 au 12/7, grande m. de campagne, 4ch., 3sdd., pisc.priv. 10x5m, très calme, 1.200E/s., phot. et infos: http://checkthis.com/cd4n - 0479-81.48.32. (V50212)

Le Lot, Issendolus, mais. tt. conf., 2ch., 1sdb., véranda, séjour, cuis. ouv., pisc., terr. et grd. terrain priv., jeux enfts, Wifi, grd. calme. 081-74.75.07 - 0477-60.40.25. (V50198)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., rdc, repos garanti, vélos. 0478-27.49.77. (V50197)

Uzes-Gard, entre Nîmes et Avignon, àl. mais. 4-6 p. ds rés. + pisc, loc. idéale pour une famille ou 2 couples. 0496-12.06.46 - www.bastide56uzes.net (V50195)

Barcarès, mais. 5p. ds dom sécur.+ pisc., prox mer + lac, tv, vidéo, bbq., congel., l-v., terr., quinz.: mai-sept-oct-nov: 500E., du 26/07 au 2/08: promo 450E. 0495-20.60.85 - 083-21.60.85. (V50192)

Narbonne-plage, àl. appart. 5-7p., 2ch., tt. conf., tv, l-v, terrasse couv., pisc., 200m plage. 064-54.09.36. (V50181)

Hte. Provence, près de Forcalquier, bastide/2000 m2, pisc., idéal cyclo-tourisme, randos (GR6), max. 6 adultes et 3 enfts. 0479-32.62.75. (V50246)

Williers, ardennes, 2 studios: 2p. / 2p. et 2 enfts. moins de 12a., prox. forêt, 8km de l'Abbaye d'Orval, 3km Semois, 250E/s., 130E/w-e., 50E/j. 0033-324.52.60.99. (V50249)

Prov. Luberon, pr. Gordes, appt. meubl., 50m2, séj., cuis.+sdb.,+ chb., pisc priv. clôt., avec chff. solaire, idéal pr couple avec 2/3 enf., ttes sais. 0033-490.75.45.68 - www.renardiere.be (V49961)

Bretagne, Côtes d'Armor, belle mais. en pierre, 4p., 2ch., grd. conf., jard., calme, proche plages et sites, àpd: 300E/sem. selon pér. 0475-60.67.81. (V50231)

C. d'Azur, 10km Menton, appt 4p., face à la mer, liv., ch., sdb, cuis. avec l-vaiss. et mach. à laver, route semi privée. 0495-21.27.29. (V50251)

Côte d'Opale, Ste. Cécile, àl. pte. mais., tt. conf., 4-6p., 2ch., tv., lv., pt. jard. clos., 1km plage, calme. 064-54.09.36. (V50180)

Provence, entre Verdon et St-Tropez, villas privées et gîtes avec piscines, prix très intéressants en mai et juin. Plus d'infos sur www.immodere.com/varcamdobb.php. - 0033-6.82.40.88.78 (V50130)

Provence, Luberon, St. Maime, pr vac. cult. et actives, villa 3ch., tt conf., terr., jard. 10a clôt., pk. priv., panorama pl. sud, 400 à 600E/sem., 700 à 1.000E/qz. 010-43.94.68. (V50125)

Bretagne, Plouguerneau, 70m mer, mais. de vac. à l'embouchure d'un Fjord breton, côtes naturelles et sauvages. 0477-27.65.14 - jpdjon@hotmail.com (V50266)

Vendée, maison camp., tt. conf., 6p., prox. mer, lac et grands axes, gd. jard., terr., jeux enfts, vélos. 019-69.75.81. (V50094)

Cévennes Médit., mas de caract., pleine nature, 3ch., 2 sdb., l-v., tv, clim., bbq., pisc. priv., juin à sept. 010-61.17.43 - 0496-36.53.98. (V50269)

Villeneuve, Loubet, Côte d'Azur, 200m plage, quart. résid., grd. studio, été/hiver. 081-73.68.98. (V50223)

Hérault, villa pl. pied, 6p., tt. conf., 3ch., 30km Montpellier, calme, jard. clot., nature, lux., nbrx. sites à vis., prix inter., juin-juill-août-sept. 0475-52.72.88. (V50274)

Provence, rég. Eyguières-Les Baux, appart. 72m2, 2ch., tt. conf., l-v., m-o., pet. vill. des Alpilles (Calcès), park. priv. et. sec. 255 à 300E/s., prix dégress./qz. 0497-02.05.09. (V50276)

Côte d'Opale, Wissant, àl. 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch., sdb., wc. sép., terr. clôt, tt. conf. 0495-32.28.95 - mzimmer@portima.be (V50279)

A découvrir, Auvergne, Cantal, mais. tt. conf., jard., bbq, park., site classé Michelin, pt. village calme, promenades, vtt, riv., pêche, activ. naut., 400E/s, 750E/qz. 085-51.26.74. (V50174)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appart. impec., 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gge., proche mer et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V50171)

Ile de Ré, mais.charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tt.cf., cuis.s.éq., sal., sàm, 2sde+1sdb., l-l., jard.clos, nature, prom., plages. http://sites.google.com/site/ilederebonheur - 0475-37.31.09 - (V49859)

Cap d'Agde, àl. T2 45m2, 4p., centre port, 2e ét., terr., loggia,, pisc., proche ttes. comm., plage (mer) à 10min à pied, 220 à 600E/s., libre: 05-06-08-09. 0472-76.34.47 - 083-69.95.59. (V50270)

Champagny-en-Vanoise, studio 4-5p., gde. terr. sud, anim. village, ciné, pisc. proche, courses, mont., ... 220-300-400E/sem. 010-43.94.68. (V50287)

A saisir, Lacanau-Océan, maison super cft., 5p., rés. avec pisc., spl. plage, forêt, lac, sport, vélo. 081-43.37.78 - www.locavaca.be clic Aquitaine n° 33, jard. pinède. (V50218)

Cévennes Gardoises, villa 8-9p., 4ch., tb. équip., pisc. priv., calme, vue superbe entre montagne et garrigue. 0496-54.94.48 - http://www.branoux.be (V50283)

Dordogne, Moulin d'except. àl, 4km rivière , 6/10p., ttc., 4ch., 2 sdb, jard., grde. terr., ruis., bbq, ping, pisc. proche, kayak, vtt... rens./dem. 02-384.72.09 - 0498-42.98.41. (V49759)

Marseillan plage, Hérault, villa ds résid. + pisc., prox. plage, juin et sept. 0478-50.49.15 - pumalanga.xana@skynet.be (V49820)

Appart. Côte d'Azur, env. Lavandou, 5p., 2ch., cuis.éq., terr., vue mer, park., pisc. ds. résid., calme, 500m plage. 0496-05.42.10. (V50288)

Ardèche, vallée de l'Eyrieux, àl. maison bien équipée, max. 6p. 0476-89.91.54. (V49806)

Hte. Savoie, St-Gervais, appt. 2/5p., tr. beau site, tt. conf., pisc. + tennis. 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. (V50282)

Méd. Barcarès, appart 2ch., face mer, acc. div., tt.cf., terr., pk. pr., 16-30/08 ttc: 1.050E, 30-13/09 ttc: 625E, phot dispo. http://home.scarlet.be/barcares - 0479-56.04.93 - 02-784.30.76. (V50289)

Wissant, C. d'Opale, tte sais., pt. appt. 2ch., rez, tt.cf., cent. village, 300m plage, terr., cav., pk. priv., 5p max., anim. na, forf. we 180E, sem. 390E, midweek 240E., ttc. 0495-191504. (V50291)

Barcarès, mais. 55m2, 4-6p, 2ch., 1sdb, 1wc, liv., cuis., tv, gde. terr. pl. sud face étang, proche mer, ds dom. sécur. avec pkg et 2 pisc., 300 à 500E/s. 0476-35.56.86. (V50298)

Hérault - Grau d'Agde, mais. 4-6p., quart. calme, 1km de la plage, état impecc., 5' du Cap d'Agde. 0479-89.12.48 - debauchelucette@gmail.com (V50172)

C. d'Azur, 6km Grasse, villa 6-8p., 4ch, 3sdb, 4wc, pl-pied, tt.conf., calme, pisc., jard.clos, lac à prox., loc. à la sem., juill.-août + possib. ch. d'hôtes., rens/dem. 0033-(0)608037076. (V49920)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 47 EUR/2p., table d'hôtes 20 EUR/pers. http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres/ - 0033-490.46.42.29 (V49700)

Périgord Pourpre, 4 gîtes ind. de 2 à 6p, demeure de charme, loc. sem. àpd: 330E, prix uniq. tte. l'année, pt. déj. offert, panor.except., amb. fam. www.lacastagnere.fr - 0033-553836272 (V50220)

SO, Tarn & Garonne, 8km Moissac, ch.d'hôtes et gîtes 80m2, 6p (+4p), sup.éq., pisc. 11x4 ss. abri, calme, anim.ad., ttes sais., de 300 à 700E/sem. 0033-686.10.28.69 - www.doucefrance82.fr (V49795)

Bretagne, Plouguerneau, 50m mer, criques blondes et pittoresques, plages sauvages et naturelles. 0477-27.65.14 - carinebur@hotmail.com (V50307)

Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), joli appt. indép., tr. ensoleillé, pr 5/6 p., plage et comm. à 500m, libre tte l'année. guth@sfr.fr - http://omaopabigouden.blogspot.be - 04-336.24.98 (V49567)

C. d'Azur, Villefranche-sur-mer, appt. 2-3p., pl. sud, impecc., ds. résid., calme, vue mer, prox. commerces, plages, trans. en commun, air cl., libre tte. l'année, phot. disp. 0477-62.74.43. (V49651)

Wissant, Côte d'Opale, Pas de Calais, appt., conf., 4/5p., calme, 30m. plage, park. priv., pelouse sud, prix intér. 087-54.23.36. (V50303)

Bord Médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdc., jard., pisc. 043-70.11.12 ou 0496-66.55.45 - infos et photos : http://appartgrau.be/ (V49642)

Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V49647)

France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, mais., 5/6pl., 2ch., sdb., ds rés. gardée, 2pisc., entre Nîmes et Montpellier. http://lemasdesvignes130861.skyrock.com - 0495-38.14.73 (V49579)

Provence, mais. impec, gd terrain priv.+pisc., 10X5, 8p, 3ch., 2 sdb, 3 wc, sàm, cuis. ext. av. bar face pisc., tt. pl.-pied, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V49699)

Villégiature (Autres pays)

Les bienfaits de la Mer Noire, véritable cure de jouvence, remise en forme, cure thérapeutique, rhumatismes, arthrose, cure gérovital, groupe sympa. 0475-80.63.45 - 071-43.31.87. (V50035)

Italie, Friouli, 1h de Venise, pte.villa pied mont., 6p., 2ch., 4 lits, tt.c, jard.clos, gd.terr.couv., 45'plag, rando, vél, ten., pts lacs et pisc. à prox., 061-588241 we et soir 061-233230. (V50286)

Esp. Salou, àl. jusque mi-juill., appt. 4-6p., 2ch+ liv. avec div-lit, cuis., l-l., m-o., terr. av vue/pisc. et jard. priv., 200m de la mer, 5km Port Aventura, 10km aér.Reus. 0497-19.25.23. (V50224)

Costa Blanca, Albir, prox. mer, appt 2ch.+ 2 sdb., liv., terr., cuis., tvsat., tél.+net, gar., pisc., airco. 0478-27.49.77. (V50196)

Ski, Suisse Valais, superbe appart. 6p., grd. conf., cuis. éq., grde terr., pl. sud, alt. 1.500m, 600E/sem. 081-65.50.11. (V49561)

Costa Brava, belle villa, 4ch., 3 sdb, piano, jard. clôt., plage access. à pied, juill.: 2.000E/qz, juin/sept.: 1.000E/qz., non fumeur. 0476-78.91.48 préf. soir - leondoyen@ymail.com (V50215)

Almunecar +Benidorm, appt. vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, micro-ond., 399E/m. h-s + ch., 899E/m. été, 650E/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V50233)

Majorque (Santa Ponsa), appart. 100m2, rdch., 2 ch., 2sdb, terr., jard., park., bord mer, zone calme résident., tt. facil. 085-23.09.44 (V50281)

Esp., Empuriabrava, appart. 3 ch., tt conf., pisc., tennis, parking aisé, mer à 3km, haute saison: 1.250E/qz. http://elmasnou.jimdo.com (V50132)

Sicile, agréable maison vac.+ pisc.privée, campagne, calme, mer, bbq, sit. idéale pour visiter la Sicile. 0486-09.79.07 soir - www.solsud.135.it (V50058)

Hongrie, lac Balaton, Kaptalanfüred, appt. tt. conf., 4p. + 2 évent., 200m plage, juill.-août-sept., 390E/sem. 0472-87.16.33. (V49863)

Almunecar, sud esp., face mer plages, sup. appart., 1e ét., terr., 2ch., 2sdb., tv franç., gde. pisc., max 6p., photo/dem., àpd: 20E/nuitée. 0495-20.60.85 - pc082876@scarlet.be (V50191)

Esp., Moraira, villa 3 ch., 2 sdb., pisc. priv., clim., tv., lav-vaiss., bbq, libre: du 1 au 21/06: 500E, du 16 au 31/08: 1.000E. 064-84.71.27 - 0497-27.78.80. (V50256)

Tenerife, Playa Arena (idyll.), sup. appt., 1 gd ch., sal., cuisine, sdb, terr. sud, vue mer/mont., asc., pisc., lave linge, rest., comm. à 100m, 40E/jour. 0475-25.37.23 - bill1070@gmail.com (V50119)

A saisir ! Valais Suisse, Ovronnaz, àpd: 295E/sem. ttc., spl. appt. 2-6p., lux.éq., imm.terr.sud soleil, vue sup., magn. prom., c. therm., prox. pistes ski, photos. 02-6533525 - 0477-204491. (V49656)

Portugal, Algarve, appt. 2/5p., tt. éq., y compris linge, vue magn., centre prox. plage, 295 à 620E/sem. selon pér. www.appartement-algarve.jimdo.com - 081-21.05.65 - d.bertina@yahoo.fr (V50131)

Esp. Calpe, appart. 2ch., airco, less., frigo, congel., 5' de la plage sable blanc et ts. comm. 081-56.60.86. (V50258)

Barcelone centre, position idéale, appart. 4p., propr. belge, àpd: 3 nuits. 0475-38.03.52. (V50293)

Espagne sud, bord de mer, appart. 4p., liv. + 1ch. et vue mer, sdb., tennis, pisc., commerces et restos à prox. 0479-41.54.43. (V50302)

Sicile, entre Catane et Syracuse, à 5min. à pied d'une mer cristalline, villa tt. conf., clim., jard. clôt., libre juin, juillet et sept. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V49899)

Sicile, province de Ragusa, mais. tt. c. avec pisc. priv., à la campagne et à 17km de la mer, aérop. de Comiso (Ryanair) à 10min., 1e qz. juill. et 2e qz. août. 0498-67.56.91 - 068-55.19.52. (V50261)

en marche
LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ
Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
✆ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be
EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.
Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires
BIMENSUEL - Parution tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois (1er jeudi du mois en juillet et en août)
Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

//Intersoc Trip//

intersoc L'AMOUR DE VOS VACANCES

À la découverte des joyaux de la Bulgarie

La Bulgarie est connue pour ses monastères, ses eaux minérales thermales et curatives, ses vins et son célèbre yaourt. Du 5 au 15 septembre, Intersoc vous donne l'occasion de découvrir, hors des sentiers battus, ce pays situé en bordure de mer Noire.

Durant ce séjour organisé avec notre partenaire *Bogomil Kotaranski Travel*, vous logez dans des hôtels 3 et 4 étoiles.

Hébergement : chambres doubles et singles avec bain/douche et toilette.
Transport : en avion Bruxelles-Bourgas/Varna • Déplacements en car sur place.
Prix pension complète : 1.140 EUR. Supplément single : 125 EUR. Accès aux curiosités et guide inclus. Présence d'un accompagnateur Intersoc
Programme des excursions sur www.intersoc.be

>> Pour de plus amples informations, contactez notre service clientèle au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A5654

Offres d'emploi

L'ASBL CJC RECRUTE POUR LA RÉGIONALE "JEUNESSE & SANTÉ" DU HAINAUT ORIENTAL (H/F) :
> un coordinateur régional
CDI – temps plein – passeport APE.

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à Patrick Pietquin pour le 31 mai au plus tard via cellulemploi@cjc.be
Plus de détails sur www.mcjobs.be

L'ASBL "INSTITUT D'ÉDUCATION SAINT-JEAN-DE-DIEU" À NAMUR, SECTEUR DE L'AIDE À LA JEUNESSE RECHERCHE (H/F) :
> un chef-éducateur
pour son projet pédagogique "La Marelle" - temps plein – CDI – entrée en septembre.

Fonction : coordination et supervision d'une équipe de 10 éducateurs - mise en œuvre du projet pédagogique - collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets éducatifs individuels - création et contrôle des horaires.

Profil : diplôme ou certificat d'études de l'enseignement supérieur pédagogique, paramédical ou social - trois années d'expérience éducative et/ou de travail social et/ou de gestion d'équipe - permis de conduire B - une expérience dans le milieu de la petite enfance constitue un atout.

Envoyez votre candidature avec CV avant le 26 mai à Vincent Dufour, directeur général, 39 rue Louis Loiseau - 5000 Namur (Les candidats sélectionnés devront se rendre disponibles le 2 ou le 3 juin ainsi que le 18 juin après-midi).

LE CHU DINANT-GODINNE – UCL NAMUR ASBL ENGAGE (H/F) :
> un chef de service - neurochirurgie
> un chef de service - médecine nucléaire
salarié - temps plein.

Rens.: 082/21.26.60, Dr L. Mathy, directeur médical. Plus de détails sur www.chudinantgodinne.be
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à recrutement-chu@uclouvain.be

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECHERCHE (H/F) :
> un infirmier en chef
pour son unité de psychiatrie – CDI – temps plein – diplôme de cadre du secteur non-marchand ou master en sciences hospitalières et titre professionnel particulier en psychiatrie exigés.
> un infirmier en techniques cardiologiques invasives
(coronarographie et électrophysiologie) - CDI – temps plein ou temps partiel.

Plus de détails sur www.slbo.be
Envoyez votre candidature avec CV et une lettre de motivation à recrutement@slbo.be ou Clinique St-Luc, Département R.H., 8 rue Saint-Luc – 5004 Bouge.

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH, À NAMUR ENGAGE (H/F) :
> un technologue en consultations de pneumologie
6 mois en CDD et ensuite CDI - temps plein

Fonction : Effectuer les épreuves fonctionnelles respiratoires, assister le médecin dans les examens diagnostiques et participer au suivi.

Profil : master en kinésithérapie - expérience en pneumologie - connaissance et tropisme en informatique - rigueur, précision, perspicacité.

Plus d'infos auprès de Mme P. Winandy, Directrice du département infirmier ou Mme F. Damien, infirmière en chef des consultations.
Envoyez votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV à Mr B. Libert, Directeur Général, Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, Place Louise Godin 15 à 5000 Namur.

Offre de service

L'ASBL FAMISOL RECHERCHE (H/F) :
> des personnes et familles de parrainage
pour accueillir chez soi un enfant porteur de handicap, une fois par mois, et tisser peu à peu un lien, une amitié bénéfique pour tous.

Rens.: 02/771.91.14 – 0473/86.65.49 – www.famisol.be

Exposition

Asiles, la maladie mentale à la lumière du jour

En pénétrant dans le domaine du Beau-Vallon, c'est le calme et la tranquillité qui règnent. Plus ou moins au centre du parc : les Lilas, un bâtiment qui, jusqu'en 2013, était le lieu de vie de patientes internées. Aujourd'hui, quelques mois avant sa destruction, l'hôpital psychiatrique lui fait honneur en y organisant une exposition historico-artistique.

© Mathieu Cornélis

Question de point de vue : une chambre sens dessus dessous pour évoquer la maladie mentale.

Dans le couloir, à droite, une fenêtre donne sur ce qui semble être l'ancienne pharmacie. La pièce est vide à l'exception du coffre duquel s'échappe un torrent de papiers qui se déverse jusqu'au milieu du couloir. L'œil attentif reconnaîtra les caractéristiques des feuilles longues et étroites des posologies. Ici, celles du Xanax®. Les écouteurs de l'audioguide diffusent le témoignage d'une patiente : *"Quand on fait la file pour les médicaments, j'ai l'impression qu'on est des veaux à l'abattoir. On fait la queue pour être cassés. Voir des filles qui prennent une quinzaine de cachets, c'est pour moi une image cauchemardesque."*

Toujours dans le couloir, à gauche cette fois, la pénombre d'un recoin invite à y pénétrer. Des écrans d'une autre époque sont allumés et diffusent des images sautillantes et enneigées. Ici, pendant une centaine d'années, des femmes devaient être gardées à l'œil. Aujourd'hui, plus rien à surveiller. Une soignante évoque son premier jour de travail : *"Je me demandais pourquoi j'avais postulé là.* [...] *Les patientes, marquées par la maladie et les médicaments, nous regardaient d'un air bizarre. C'était impressionnant."* À son tour, une jeune patiente intervient et se rappelle la fête d'Halloween : *"On a fait un concours. On était maquillées de façon choquante, j'avais une robe brune, un chapeau et une baguette. Je n'avais jamais vécu un moment aussi chouette. Un moment qui te porte, qui te pousse à aller plus loin et à aller vers toi."* Quelques phrases d'une chanson mélancolique bouclent ce témoignage : *"... don't you remember the reason you left me..."*.

À l'étage, plusieurs chambres accueillent de singulières installations. Évoquons *Question de point de vue*, une installation surprenante. Au sol, dans la chambre, un néon et un détecteur de fumée. Aux murs, une étagère fixée à l'envers avec des livres la tête en bas (dont *Cent ans de solitude* de G.G. Márquez). S'il lève les yeux, le visiteur est pris de vertige en constatant que le parquet, le lit et la chaise roulante du patient sont fixés au plafond. Jusque dans les moindres détails, comme les lunettes posées (ou pendues, question de point de vue), tout est à l'envers.

Derrière chaque porte, une œuvre, un témoignage, une installation questionne la maladie mentale.

Aussi, dans une chambre lumineuse au carrelage coloré, des petits clous aux murs et, tendus entre eux, des fils de couleur de sorte que s'esquissent des formes géométriques. En entrant dans la pièce, le visiteur s'oriente spontanément vers le mur de gauche sur lequel une phrase est composée : *"What's wrong with"*.... Ce n'est qu'après avoir réalisé un demi-tour qu'il découvrira, derrière la porte, un évier et un miroir sur lequel apparaît le mot : *"me ?"* C'est efficace.

Déstigmatiser la maladie mentale

Derrière chaque porte, une œuvre, un témoignage, une installation questionne la maladie mentale. Parfois loufoques, parfois franchement anxiogènes, les ambiances qui s'en dégagent invitent le visiteur à se questionner sur la psychiatrie mais aussi sur ses propres faiblesses, ses peurs, ses stratégies de défense face à l'adversité.

Le premier objectif de ce musée-expo est de permettre à un large public de se confronter à ses stéréotypes sur la maladie mentale et à la réalité d'un hôpital psychiatrique. *Asiles* entend créer du lien entre un public et un phénomène que la société a tendance à occulter. Pour y parvenir, deux routes distinctes ont été tracées.

L'une, artistique, est empruntée par des photographes, des plasticiens, des auteurs... qui questionnent la relation qu'entretient la société avec les différentes formes de maladies mentales. Pour étayer ce regard et pour l'imbiber de "vécu", des patientes elles-mêmes et des membres du personnel soignant du Beau-Vallon ont collaboré à des ateliers avec les artistes exposants.

L'autre voie, historique cette fois, consiste en la réalisation d'une étude sur un siècle de psychiatrie en Belgique. Assurée par les Facultés universitaires de Namur, la recherche a pris la forme d'un livre : *Des murs et des femmes. Cent ans de psychiatrie et d'espoir au Beau-Vallon* (1). L'ouvrage, édité après deux ans de recherches scientifiques, est à la base de l'approche historique d'*Asiles*. Il tente de traiter l'histoire de la psychiatrie dans toute sa complexité et brosse les constances (logiques sécuritaires, médicalisation de problèmes sociaux...) et les évolutions (conception de pavillons ouverts, formation des soignants...) propres à l'institution au cours de ses cent années d'existence.

Au bout de ces chemins : un pavillon des Lilas entièrement relooké en musée d'histoire et d'art moderne. Sur deux étages, les œuvres, les installations, les paroles de patientes et de soignants, sont mis en perspective avec l'approche universitaire. À voir jusqu'au 9 juin.

// MATTHIEU CORNÉLIS

(1) *Des murs et des femmes. Cent ans de psychiatrie et d'espoir au Beau-Vallon* • Sous la direction d'Anne Roekens • 2014 • Presses universitaires de Namur • 196 p • 20 EUR.

>> *Asiles* • Jusqu'au 9 juin les mercredis, vendredis et week-ends • Hôpital psychiatrique du Beau-Vallon, 205 rue de Bricgniot à 5002 Saint-Servais • Infos : 081/72.11.11 • www.asiles.be

Éditorial | Jean Hermesse // Secrétaire général

© A-M Jadoul

Agir sur les variations médicales

La consommation médicale varie fortement d'un arrondissement à l'autre. Ce n'est pas nouveau, mais les variations ont tendance à croître et restent inexpliquées. Pourquoi plus de médicaments, plus d'hospitalisations, plus de radios, plus de soins de spécialistes dans tel arrondissement que dans tel autre ? N'y a-t-il pas des soins inutiles ? Trop d'actes peuvent aussi nuire à la santé. Ces variations interpellent et posent des questions de santé publique.

La carte géographique des consommations médicales 2012 vient d'être publiée par l'INAMI. Ce rapport montre comment les dépenses en soins de santé ont évolué localement sur la période 2008-2012. Ces dépenses peuvent aussi être comparées entre régions et arrondissements grâce à une méthode de standardisation. On peut alors mettre en parallèle des pommes avec des pommes (des aspects similaires). Cette analyse des données montre des variations étonnantes dans la consommation de soins.

Les dépenses en soins varient fortement

La comparaison des dépenses en soins de santé se base sur les soins consommés par chaque habitant d'une région ou d'un arrondissement. Peu importe où les soins ont été rendus. Ainsi, si un habitant de Nivelles est hospitalisé à Bruxelles, la dépense sera attribuée à l'arrondissement de Nivelles. Ce préalable étant entendu, pour comparer valablement les dépenses, il faut tenir compte de l'âge, du sexe et du statut social de chaque personne. Des dépenses élevées en soins sont normales si la population est âgée. Mais si les dépenses restent élevées après avoir considéré l'influence des facteurs tels que l'âge, le sexe et le statut social, alors on peut parler de surconsommation.

De Virton à Eeklo

Ainsi, après avoir tenu compte de tous ces facteurs, le coût total des soins consommés en 2012 varie de 2.038 euros par personne par an à Virton à 2.773 euros à Eeklo. Globalement, le coût total des soins est le plus élevé en Flandre, puis en Wallonie, et il est significativement plus bas à Bruxelles. La dépense hospitalière varie de 602 euros par personne par an à Verviers à 820 euros à Mouscron. Le coût pour les soins en institution psychiatrique varie de 44 euros par personne par an à Charleroi à 273 euros à Bruges. Des variations importantes sont constatées dans tous les secteurs de soins: consommation de médicaments, analyses de biologie clinique, radiologie, soins à domicile... Comment expliquer de telles variations?

Des différences qui posent question

Les variations des consommations médicales entre régions et entre arrondissements doivent interpeller les politiques, les prestataires de soins et la population. Une consommation de soins élevée peut tout d'abord être expliquée par une plus grande offre de soins. C'est le cas en Flandre pour les soins en hôpital psychiatrique, historiquement plus développés. Mais l'explication ne vaut pas justification. Car dans ce cas, l'offre historique pléthorique ne correspond plus à une politique de santé mentale moderne.

Autre exemple de variation interpellante : la consommation de soins ambulatoires est très basse à Bruxelles. Cet écart indique qu'en raison des coûts des soins et de la précarité, trop de Bruxellois reportent des soins essentiels de première ligne.

Poursuivons l'exploration des différences. Alors que notre moyenne nationale d'actes en radiologie est l'une des plus élevées d'Europe, certains arrondissements, surtout du côté francophone (comme celui de Mons), dépassent cette moyenne. Cette surconsommation en actes de radiologie augmente l'exposition aux rayons ionisants. Ce n'est pas bon pour la santé.

> GLOBALEMENT, LE COÛT TOTAL DES SOINS EST LE PLUS ÉLEVÉ EN FLANDRE, PUIS EN WALLONIE. ET IL EST SIGNIFICATIVEMENT PLUS BAS À BRUXELLES.

Les grandes disparités entre arrondissements en matière de consommation de médicaments ou d'analyses de biologie clinique indiquent aussi qu'il y a des prescriptions inutiles.

Face à ces variations de consommation et de pratiques, les patients peuvent se poser des questions : quelle est la bonne pratique ? Comment garantir que chaque décision est conduite sur la base des mêmes évidences scientifiques ? Ce sont des questions de santé publique. D'autant que la surconsommation doit faire l'objet de notre vigilance. Aujourd'hui, l'excès de prescriptions d'antibiotiques, par exemple, a augmenté les risques de résistance aux antimicrobiens, au point que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) craint que de nombreuses maladies infectieuses ne puissent plus être maîtrisées et traitées.

Des constats à l'action

L'étude de l'INAMI sur les variations des consommations de soins et des pratiques médicales n'est pas nouvelle. Cela fait plus de 20 ans que ces variations sont étudiées et mises en évidence. Les rapports sont nombreux et toujours aussi interpellants. Pourtant, rien ne bouge. Ces rapports devraient être examinés en détail dans chaque secteur de soins. Ils devraient être davantage communiqués, notamment au sein des groupements locaux de prestataires. Ils devraient faire l'objet d'un suivi annuel pour noter les changements des pratiques. Ils devraient inciter les régions à réorienter et mieux programmer l'offre des soins.

Au moment où un nouveau gouvernement se formera, ces rapports pourront inspirer de nombreuses actions pour rendre notre système de soins plus efficace. Les différences géographiques en matière de dépenses médicales sont importantes. Elles sont la preuve que notre système de soins est perfectible. Un plan d'action s'impose pour réduire ces variations coûteuses à tout point de vue.

ça se passe

// Vacances à Nivezé

Cet été, le Domaine de Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la MC, propose des séjours promotionnels de 7 nuits (pension complète). Le site est entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite. Prix : 360 EUR par semaine
Périodes : du 13 juin au 4 juillet, du 25 juillet au 1er août et du 22 au 29 août
Lieu : 76 route du Tonnelet à 4900 Spa
Infos : 087/79.03.13 • www.niveze.be

// Jardinage social

Les mardis 20 (Havré) et 27 mai (La Louvière), l'Observatoire de la santé du Hainaut consacre son midi santé à la thématique *"Le jardinage : outil de développement social"*. Gratuit
Infos : 064/31.25.08 • www.hainaut.be

// Les élections pour les nuls

Le jeudi 22 mai à 19h30, Attac-Liège organise une conférence sur le thème : *"Programmes des partis: analyse des tendances"* dans son cycle *"Les élections pour les nuls"*. Gratuit
Lieu : ULG, place du XX août à 4000 Liège
Infos : 04/349.19.02 • www.liege.attac.be

// Imaginaire & toxicomanie

Le jeudi 22 mai, l'ASBL Ellipse organise une journée d'étude sur le thème : *"Imaginaire et toxicomanie"*. Prix : 60 EUR
Lieu : 1, rue du Levant à 7110 Houdeng-Aimeries
Infos : 064/44.17.20 • www.ellipsecentre.be

// Festival Monophonic

Du jeudi 22 au dimanche 25 mai, le festival Monophonic renaît de ses cendres et met la création sonore à l'honneur : performances poétiques, débats, concerts... Attention particulière au jeune public. Prix : 10 EUR
Lieu : Bruxelles
Infos : 02/219.88.24 • www.monophonic2014.be

// VIH/Sida

Le jeudi 22 mai de 8h30 à 12h30, le CHU de Charleroi et l'ASBL Sida IST invitent à une journée de réflexion sur le VIH/Sida (inscription nécessaire). Prix : 10 EUR
Lieu : hôpital André Vésale à 6110 Montigny-le-Tilleul
Infos : 071/92.54.10 • www.chu-charleroi.be

// Ciné-débat médias

Le vendredi 23 mai à 18h30, l'ASBL Quinoa organise un débat autour du film *"Les nouveaux chiens de garde"*. Pour repenser notre rapport aux médias. Gratuit
Lieu : 26 rue d'Edimbourg à 1050 Bruxelles
Infos : 02/893.08.70 • www.quinoa.be

// Habitat solidaire

Les vendredi 23 mai et 13 juin de 9h30 à 16h30, l'ASBL Habitat et participation organise une formation méthodologique à l'habitat solidaire à l'attention des particuliers et associations. Prix : 15 EUR
Lieu : Mundo-N, 98 rue Nanon à 5000 Namur
Infos : 010/45.06.04 • www.habitat-participation.be

// Initiatives de transition

Le samedi 24 mai, le Réseau transition Wallonie-Bruxelles organise la *"Conviviale 2.0"*, une rencontre festive des initiatives de transitions pour mettre en œuvre collectivement une société plus heureuse et plus résiliente.
Lieu : Magir Mirror, place d'Espagne à 1000 BXL
Infos : www.reseautransition.be

// Les Glaïeuls, 100 ans !

Le samedi 31 mai et le dimanche 1er juin, l'ASBL Les glaïeuls, spécialisée dans l'accueil d'enfants défavorisés, fête ses 100 ans. Deux jours de rencontres, d'ateliers et d'activités.
Lieu : 3 quartier du beth à 6852 Opont
Infos : 061/53.32.91 • www.glaieuls.be

// Family day au Coudenberg

Le dimanche 1er juin, de 10 à 18h, une journée pleine de surprises vous attend au Palais du Coudenberg qui fut le palais de Charles Quint. Visites guidées, gastronomie historique, danses, jeux et ateliers thématiques pour revivre en famille l'époque de la Renaissance. Prix : 6 EUR, gratuit jusqu'à 18 ans, tarifs réduits
Lieu : 7 Place des Palais à 1000 Bruxelles
Infos : 02/500.45.54 • www.coudenberg.com

// Maladie d'Alzheimer

L'ASBL Le Bien vieillir organise le mardi 3 juin une journée de formation sur *"Un autre regard sur la maladie d'Alzheimer. Des représentations aux pratiques"*. Objectif : déployer des attitudes d'accompagnement, basées sur le respect, la considération et l'humilité. Pour tout public.
Lieu : 29 rue Pépin à 5000 Namur
Infos : 081/65.87.00 • www.lebienvieillir.be

// Biodiversité

Les jeudi 5, vendredis 6 et 13 juin, Nature et Environnement propose une formation *"Biodiversité au jardin"*. Prix : 40 EUR
Lieu : 4000 Liège
Infos : 04/250.75.00 • www.education-environnement.be

// Épargner?

Les samedi 7 (Liège), 14 (Namur) et 21 juin (Bruxelles) de 10h à 16h30, Financité organise les journées *"Épargne en jeu"*. Pour approfondir ses connaissances sur le rôle de l'épargne, la fiscalité, les enjeux et l'éducation financière. Gratuit
Infos : 02/340.08.67 • www.financite.be

// Pauvreté infantile

Le jeudi 12 juin de 9h à 16h30, la Fondation Roi Baudouin organise un colloque : *"Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants"*. Analyses récentes et propositions politiques concrètes. Gratuit
Lieu : Bozar, 23 rue Ravenstein à 1000 BXL
Infos : 02/500.45.55 • www.kbs-frb.be

// Analyse des élections

Le jeudi 12 juin de 18h15 à 20h15, le Ciep-Moc Hainaut oriental convie à une conférence sur *"Les résultats des élections : analyse et perspectives"*. Avec Jean Faniel, directeur du Crisp. Prix libre
Lieu : 10 av. des États-Unis à 7500 Tournai
Infos : 069/88.07.62 • www.moc-ho.be

// Festival de cirque

Les vendredi 13 et samedi 14 juin, le *"Visueel festival visuel"*, festival urbain de cirque contemporain, soufflera ses dix bougies. Gratuit
Lieu : 1082 Berchem Sainte-Agathe
Infos : www.visueelfestivalvisuel.com

// Face aux manipulateurs

Les lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 juin, l'École des parents et des éducateurs (EPE) organise un atelier-formation sur *"faire face aux manipulateurs"*. Véritables terroristes du sentiment, les manipulateurs empruntent différentes attitudes pour parvenir à déstabiliser autrui. Comment s'en protéger ? Prix : 230 EUR
Lieu : rue de Stalle 96 à 1180 Uccle
Infos : 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Improvisation

Le jeudi 19 juin de 14h à 16h, l'équipe Repèr'âges convie à une activité récréative menée par une équipe d'improvisation. Prix : 5 EUR
Lieu : salle paroissiale, av. Van de Walle à 1340 Ottignies
Infos : 0470/07.34.75 • www.paroissesaintpiex.be

// Logiciels libres

Le mardi 24 juin de 9h à 17h, l'ASBL Service d'éducation et de formation populaire (Sefop) organise une formation sur les logiciels libres. Pour comprendre la philosophie de cette alternative aux logiciels marchands et apprendre à les utiliser. Gratuit
Lieu : 186 rue des Tanneurs à 1000 Bruxelles
Infos : 02/513.83.38 • www.sefop.org